

La base de données sécurité des établissements ESOPE : principaux résultats 2004-2005

Mise en service en 2003, avec la participation active des établissements du second degré, la base ESOPE (Enquête Sécurité de l'Observatoire Pour les Etablissements) de l'Observatoire constitue aujourd'hui un tableau de bord unique permettant l'évaluation objective de la prise en compte de la sécurité dans les établissements d'enseignement secondaire. Elle est également précieuse grâce aux aides placées au fil du questionnaire qui illustrent ou rappellent le cadre réglementaire de certaines thématiques.

La campagne 2005, qui a mobilisé d'importants efforts de la part des chefs d'établissement et des gestionnaires, est une nouvelle fois riche d'enseignements dans les domaines de la sécurité incendie, de la maintenance, des risques majeurs, des équipements sportifs, dans celui de la santé et de l'hygiène ou des activités expérimentales. Elle permet à la fois aux EPLE de se situer par rapport aux autres établissements de même nature ou de même zone géographique et à l'Observatoire d'alerter les différents niveaux de responsabilités nationale, académiques, régionales et départementales sur les priorités à mettre en oeuvre en matière de prévention ou d'information. Cette base de données, enrichie au fil des ans, constituera un outil d'observation et de comparaison précieux et unique pour l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Une sélection des tableaux d'ESOPE est commentée ci-après ainsi que dans les dossiers. L'intégralité des tableaux figure en annexe du présent rapport (p. 99) et sera disponible sur le site internet de l'Observatoire dès le premier trimestre 2006.

ESOPE 2004-2005

Avec la participation de 2 955 établissements, les résultats quantitatifs de 2005 sont supérieurs à ceux des deux campagnes précédentes (2 515 en 2003 et 1 579 en 2004). 1 882 collèges, 414 lycées, 525 lycées professionnels et 134 lycées agricoles ont participé à la constitution de la base. L'implication encore trop faible des établissements d'enseignement privé (255 participations) qui avaient accès à la base pour la première fois cette année ne permet pas de les prendre en compte dans le dépouillement statistique. Un effort d'information sera réalisé lors de la prochaine ouverture de la base afin de les intégrer dans les résultats 2006.

Si l'on s'attache aux réponses par région, les établissements de Lorraine ont été particulièrement mobilisés cette année avec une très forte augmenta-

tion par rapport à l'année dernière (65% du nombre total des EPLE contre 25% l'année dernière). Une évolution tout aussi remarquable a été enregistrée en Alsace (de 12% à 50%), en Haute-Normandie (de 26% à 57%), en Languedoc-Roussillon (de 26% à 47%), à la Réunion (de 20% à 61%) et en Limousin (de 2 à 46%). Le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France sont également en progression mais cette dernière reste encore mesurée et induit fortement sur le pourcentage global, ces deux régions représentant 1/4 du nombre total des établissements du second degré en France.

Participation des établissements par Région

	Nombre total	Réponses	%
Alsace	220	111	50%
Aquitaine	394	121	31%
Auvergne	212	93	44%
Basse-Normandie	229	45	20%
Bourgogne	247	55	22%
Bretagne	333	100	30%
Centre	347	146	42%
Champagne-Ardenne	214	56	26%
Corse	44	15	34%
Franche-Comté	184	106	58%
Guadeloupe	68	4	6%
Guyane	33	5	15%
Haute-Normandie	254	144	57%
Ile-de-France	1345	408	30%
Languedoc-Roussillon	277	129	47%
Limousin	129	59	46%
Lorraine	374	242	65%
Martinique	66	16	24%
Midi-Pyrénées	371	147	40%
Nord-Pas-de-Calais	535	105	20%
Pays de la Loire	371	57	15%
Picardie	275	46	17%
Poitou-Charentes	254	96	38%
PACA	505	191	38%
Réunion	115	70	61%
Rhône-Alpes	731	172	24%

D'autres régions n'ont pas montré une mobilisation suffisamment forte en ne progressant que trop légèrement (Basse-Normandie, Bourgogne, Guyane) ou stagnant au même niveau (Picardie, Guadeloupe).

Au niveau des départements, la participation la plus conséquente a été relevée en Seine-Maritime (111 établissements) et en Moselle (99 établissements).

En ce qui concerne le taux de réponse par thématique, les questions sur la sécurité incendie sont une nouvelle fois les mieux renseignées avec une moyenne largement supérieure à 50%. L'ancienneté de cette réglementation est une explication de ces bons résultats tout comme le passage régulier dans la plupart des établissements des commissions de sécurité. Nouvelle venue, l'accessibilité a aussi rencontré un écho significatif puisque toutes les interrogations ont recueilli au moins 40% et jusqu'à 62% de réponses. Les autres thématiques sont à l'évidence bien moins connues : aucune de leurs interrogations ne dépassent le stade peu ambitieux de 50% de taux de réponse. Un effort d'information dans les domaines des activités expérimentales, des analyses environnementales et surtout dans celui des risques majeurs apparaît aujourd'hui indispensable.

En 2005, de nouvelles rubriques permettent aux établissements d'apporter des commentaires à ESOPE par thématique et de manière générale. Elles se sont avérées très utiles car elles permettent de recueillir les souhaits et interrogations de nos partenaires. Il a par exemple été plusieurs fois demandé de simplifier la base par endroits ou d'apporter des informations en priorité sur les thèmes des "Risques majeurs" et de la "Sécurité, Santé, Hygiène". Ces doléances seront prises en compte dès la mise en oeuvre de la base ESOPE 2006. Bien sûr, d'autres commentaires sont beaucoup plus critiques et dénoncent la longueur du questionnaire ou la technicité de certaines questions. Mais il est aussi réconfortant de constater que sur l'échantillon concerné, 40% des personnes interrogées indiquent que la constitution de la base a révélé un ou plusieurs problèmes de sécurité dans leur établissement.

L'accueil de personnes en situation de handicap

L'enquête ESOPE lancée en 2003-2004 permet à l'Observatoire de disposer d'informations concernant l'accueil des personnes handicapées dans les établissements d'enseignement du second degré.

Ainsi 723 établissements déclarent accueillir au moins un élève handicapé dont 419 collèges, 148 lycées, 27 lycées agricoles et 129 lycées professionnels.

Des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés au cours des trois dernières années dans 28% des établissements ayant répondu, soit 510 établis-

sements. En revanche, 877 établissements estiment nécessaires des travaux en ce domaine.

Travaux d'accessibilité depuis 3 ans	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	286	24%	893	76%	1179	100%
Lycée	96	38%	157	62%	253	100%
Lycée agricole	37	38%	61	62%	98	100%
Lycée professionnel	91	31%	206	69%	297	100%
Total	510	28%	1317	72%	1827	100%

Seuls 8% des établissements ont déclaré avoir eu des observations relatives à l'accessibilité lors du dernier passage de la commission de sécurité. 145 établissements sont concernés.

En ce qui concerne l'accueil des élèves handicapés, 8% des établissements déclarent avoir dû refuser des élèves en raison de problèmes d'accessibilité. A contrario, cela ne signifie pas que les 92 autres % aient accepté d'en accueillir. Cela signifie tout au plus que ces établissements n'ont pas encore été confrontés à cette situation. La raison est alors difficile à déterminer. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de demande ? Doit-on considérer qu'il n'y a pas d'enfant handicapé à scolariser dans le périmètre de cet établissement ? Doit-on imaginer que les parents se sont "auto-censurés", ne formulant aucune demande, sachant par avance l'école inaccessible ?

Prescriptions relatives à l'accessibilité	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	77	7%	1069	93%	1146	100%
Lycée	28	11%	220	89%	248	100%
Lycée agricole	12	13%	83	87%	95	100%
Lycée professionnel	28	10%	264	90%	292	100%
Total	145	8%	1636	92%	1781	100%

Refus d'élèves pour raison d'accessibilité	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	91	8%	1062	92%	1153	100%
Lycée	28	12%	215	88%	243	100%
Lycée agricole	4	4%	94	96%	98	100%
Lycée professionnel	12	4%	282	96%	294	100%
Total	135	8%	1653	92%	1788	100%

Enfin, parmi les établissements enquêtés (collèges, lycées, lycées agricoles et lycées professionnels), on peut noter que :

- 55% (soit 660 établissements) déclarent disposer de locaux pédagogiques hors salles spécialisées et locaux d'EPS permettant d'accueillir des élèves handicapés ou à mobilité réduite,
- 62% (soit 727) déclarent disposer de locaux accessibles destinés à l'enseignement de l'EPS,
- 76% (soit 909) déclarent disposer d'une cantine accessible,
- 70% (soit 839) déclarent disposer d'un CDI accessible,
- 51% (soit 608) déclarent disposer de salles spécialisées accessibles.

Au regard des résultats 2004-2005, des questions devront être reformulées afin de lever l'ambiguïté sur certains d'entre eux. Ainsi, quand il s'agit de locaux accessibles, quels critères d'accessibilité ont été pris en compte ? Autre exemple, lorsqu'un établissement déclare ne pas avoir refusé un élève handicapé, doit-on en conclure que l'établissement est parfaitement accessible ou que l'établissement n'a jamais été confronté à la demande d'intégration d'un enfant handicapé ?

En outre, la loi n° 2005-102 prenant en compte tous les types de handicap, les questions devront être affinées pour tenir compte de ces nouveaux paramètres.

Une observation plus précise pourrait par la suite être réalisée sur quelques établissements sélectionnés déclarant : soit avoir réalisé des aménagements afin d'accueillir des personnes handicapées, soit nécessiter des travaux afin de pouvoir accueillir des personnes handicapées. Cette observation permettrait d'identifier les problèmes récurrents et les solutions ou recommandations qui peuvent être proposées au-delà de la réglementation afin de favoriser l'usage des lieux.

La sécurité incendie

Comme l'année dernière, les établissements qui ont répondu au questionnaire de la base de données ESOPÉ sont classés très majoritairement en 2ème et 3ème catégories. Au niveau des lycées, les établissements de 2ème catégorie sont les plus nombreux (57%) alors qu'au niveau des collèges, ce sont les 3ème catégorie qui sont le plus représentés (52%). De nombreux collèges sont déclarés en 5ème catégorie ce qui signifierait qu'ils répondent aux conditions précises suivantes :

Nombre d'élèves ou étudiants accueillis				
À l'internat	Au sous-sol	Au rez-de-chaussée	Dans les étages	Au total
30	100	200	100	200

Catégorie	
Si le nombre des élèves ou des étudiants est égal ou supérieur à l'un de ces nombres : l'établissement est classé dans l'une des 4 premières catégories.	Si le nombre des élèves ou des étudiants est inférieur à l'un de ces nombres (et à 200) : l'établissement est classé en 5ème catégorie.

Les activités annexes

Concernant les activités annexes, rappelons que la réglementation a évolué de la manière suivante par l'arrêté du 13 janvier 2004, paru au J.O. du 14 février 2004, modifiant l'arrêté du 4 juin 1982 (règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements de type R) et l'arrêté du 25 juin 1980 (dispositions générales) : « **Les bibliothèques, les centres de documentation, les salles d'exposition, les amphithéâtres, les salles de réunion et les salles polyvalentes incluses dans les établissements d'enseignement relèvent exclusivement des dispositions du type R. Par contre les locaux de restauration, les cafétérias, les gymnases, les salles de sport et les salles de spectacles sont redevables des dispositions particulières propres à ces types d'activité.** » En ce qui concerne le classement en activités autres que le type R, la commission constate une déclaration limitée des ERP de type L (salle de spectacles) - 5% au collège, 12 % au lycée, 22% en lycée agricole et 7% en lycée professionnel -. Ses membres font part de la tendance accrue, de la part des collectivités locales et en accord avec les commissions de sécurité de reclasser les salles de spectacles (sauf cas particulier de salles avec une scène, tentures...) en type R, plus proche des réalités du terrain. Il sera intéressant d'analyser dans les prochaines années cette évolution qui devra désormais prendre en compte l'accueil des élèves handicapés.

La commission et le registre de sécurité

La base ESOPÉ 2004/2005 montre que la présence et la tenue du registre de sécurité dans les établissements sont très majoritairement acquises à l'exception des lycées agricoles dont 10% n'en possèdent pas et 17% ne sont pas à jour. Le pourcentage des avis défavorables des commissions de sécurité est légèrement plus élevé que l'année dernière. Cette augmentation concerne plus les lycées (13% pour les lycées généraux de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et 11% pour les lycées professionnels) que les collèges (8%).

La formation

Dans plus de trois quarts des établissements, tous secteurs confondus, aucun enseignant n'a été formé

à la manipulation de moyens de secours (extincteurs, robinets d'incendie armés...) au cours des deux dernières années. Ces résultats ne sont pas surprenants car la manipulation des moyens de secours ne relève pas de leur mission première. Notons néanmoins que dans les lycées professionnels, où les ateliers sont les plus nombreux, 16% des établissements comptent plus de 4 enseignants formés.

La formation de personnel IATOSS est plus fréquente que celle des enseignants mais dans 23% des collèges par exemple, elle n'a été délivrée qu'à une seule personne. Or, cet apprentissage indispensable doit être envisagé dans le cadre de binômes d'intervention afin de couvrir l'amplitude horaire des élèves dans l'établissement.

Enfin, les résultats concernant l'existence de personnes "ressources" dans le domaine de la sécurité incendie sont particulièrement inquiétants. Près de 70% des collèges ne disposent d'aucun ou d'un seul IATOSS formé et 42% des établissements n'ont aucune personne spécialement désignée et entraînée pour la sécurité incendie.

Il convient de rappeler la circulaire n° 84-319 du 3/09/1984 (Education nationale, Equipements et constructions) qui précise que « *le service de sécurité-incendie est constitué par du personnel de l'établissement spécialement désigné. Cette équipe doit être constituée par des membres du personnel non enseignant ; de plus, les fonctionnaires logés dans l'établissement en font obligatoirement partie. Dès le retentissement du signal d'alarme, le service de sécurité doit être capable d'intervenir pour donner l'alerte, apporter les premiers secours et combattre les foyers d'incendie avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Les enseignants doivent quitter les classes avec leurs élèves après avoir fermé fenêtres et portes, les diriger vers l'extérieur dans le calme avant d'effectuer l'appel au point de rassemblement désigné dans les consignes* ».

Les problèmes de coût sont régulièrement mis en avant pour expliquer le manque de formation des personnels aux problèmes de sécurité incendie. Toutefois, s'agissant d'une obligation réglementaire, elle devrait être prise en compte dans l'établissement du budget de l'EPL où une ligne spécifique pourrait être dédiée à la sécurité.

Sécurité, santé, hygiène

La participation des établissements aux questions relatives à l'hygiène et la sécurité diminue encore cette année. En effet, la question la mieux renseignée (présence d'une infirmière) concerne 46,7% des établissements ayant participé à l'enquête ESOPE en 2005. Elle était de 54% en 2004 et de 79% en 2003. Toutes les questions accusent une baisse de participation en moyenne de 7,7% par rapport à 2004.

Nous notons une légère progression significative dans la mise en place du document unique, et une aug-

mentation du pourcentage des établissements ayant répondu ne pas avoir d'ACMO.

Pour l'ensemble des questions restantes, il n'y a pas d'évolution significative par rapport aux réponses données en 2004.

Ces résultats sont très préoccupants tant au niveau de l'intérêt que portent les établissements à ces questions, qu'au niveau de l'application des textes réglementaires. En effet, on relève que :

- 50,6% des établissements qui ont répondu n'ont pas de registre de signalement d'un danger grave et imminent,
- 25,2% n'ont pas de registre d'hygiène et de sécurité,
- 44% n'ont pas réuni la CHS au cours de l'année.

Parmi les établissements qui ont répondu avoir au moins un ACMO, seuls 37,6% ont établi une lettre de mission et pour seulement 35,6% d'entre eux, celle-ci précise le temps consacré à la mission de l'ACMO.

La question relative à la visite de l'inspection du travail révèle toujours une ignorance très préoccupante : 66% des lycées agricoles et 65% des lycées professionnels qui ont répondu ne connaissent pas la date de la dernière visite d'inspection. Or ces établissements, qui utilisent des machines-outils et des produits phytosanitaires, sont soumis aux dispositions réglementaires relatives à l'inspection du travail (art. L. 231-1 du code du travail, décret n° 91-1162 du 7 novembre 1991 pour l'Education nationale, décret n° 93-602 du 27 mars 1993 pour les lycées agricoles). En outre, dans ces établissements, des élèves mineurs peuvent être autorisés par dérogation à utiliser des machines dangereuses (art. R.234-22 du code du travail). Ces autorisations sont accordées par l'inspecteur du travail, après avis favorable du médecin scolaire. Cette question fait l'objet d'un dossier page 57.

Enfin, le pourcentage des établissements déclarant ne pas avoir de formateurs AFPS (61,52 % de ceux qui ont répondu) représente toujours un handicap important pour la formation des élèves aux gestes de premiers secours.

La maintenance

Par rapport à 2004, le pourcentage des établissements ayant répondu à la partie maintenance du questionnaire de la bases de données ESOPE est sensiblement le même (31% au lieu de 32%).

Les contrats

En ce qui concerne le coût des contrats, la fourchette se situe entre :

- 5 000 et 25 000 euros pour 65,7% des collèges (66,6% en 2004),
- 10 000 et 50 000 euros pour 75,4% des lycées,

72,1% de lycées agricoles et 69,6% (73,5% en 2004) des lycées professionnels.

Il faut noter que 15% des collèges ont un coût de contrats inférieur à 3 000 euros, ce qui est très insuffisant par rapport au nombre de contrats obligatoires dans un ERP.

Les tableaux relatifs aux contrôles et vérifications périodiques et aux contrats d'entretien permettent de constater une très bonne prise en compte des vérifications réglementaires des ERP, en augmentation par rapport à l'an passé, elles se situent au-dessus de 95% sauf pour :

- les ascenseurs (82%), les systèmes de sécurité A et B (88%), le désenfumage (92%) et les appareils de cuisson (89%) dans les collèges,
- les ascenseurs (83%) et les systèmes de sécurité A et B (91%) dans les lycées agricoles,
- les ascenseurs (90%), les systèmes de sécurité A et B (92%) et les appareils de cuisson (92%) pour les lycées professionnels.

Quant aux contrats d'entretien obligatoires, on remarque globalement une légère amélioration par rapport à 2004. Un effort doit être réalisé concernant les ascenseurs et surtout les portes automatiques (public).

Par rapport aux vérifications découlant d'autres réglementations, on ne peut que constater comme l'an passé une méconnaissance des obligations du code du travail.

Pour répondre à toutes ces exigences, l'Observatoire a souhaité mettre en annexe à la disposition des établissements un tableau récapitulatif des obligations en la matière (page 129).

Les personnels

Seulement 5 établissements ont du personnel dans les quatre catégories de qualification et 12 collèges (9 collèges et 1 lycée en 2004) disposent de personnel ne dépassant pas le niveau de qualification OEA.

Quelle que soit leur surface bâtie, la majorité des établissements ont entre 1 et 8 agents de maintenance. Il faut noter une augmentation d'établissements ne disposant pas de personnel de maintenance (4,7% au lieu de 3% en 2004). Seulement 9,9% (10,2% en 2004) des établissements de 5 000 à 10 000 m² ont plus de 8 agents et 8,5% (9,3% en 2004) au-dessus de 10 000 m² ont plus de 15 agents.

54% des établissements dépendant de l'éducation nationale font appel à une équipe mobile d'ouvriers professionnels (EMOP).

La qualification la plus présente dans les établissements est celle de l'OP. Au collège, le niveau d'études des agents de maintenance est toujours principalement le niveau 5 : CAP et BEP. On note une augmentation dans les lycées du nombre d'agents

possédant le niveau BTS et le niveau bac, sauf dans les lycées agricoles.

Le nombre d'agents habilités en électricité (décret du 14/11/88) est en progression. Tous les personnels de maintenance devraient être habilités au moins Bo ainsi que l'ACMO de chaque établissement.

Le nombre d'agents n'ayant bénéficié d'aucune formation continue encore de progresser sauf en lycée professionnel où l'on note une diminution de 2,4%. Par ailleurs le nombre de jours de formation est en légère augmentation sauf dans les lycées professionnels.

La maintenance des machines

Des progrès sont à faire concernant l'inventaire du parc des machines dédiées à l'enseignement qui apparaît moins bien connu que celui des autres machines de l'établissement. La maintenance de la conformité progresse au niveau des collèges : 80% (73% en 2004) et des lycées professionnels : 91% (78% en 2004).

Le nombre d'établissements déclarant avoir des élèves mineurs travaillant sur machines dangereuses est en diminution (22% pour 26% en 2004). Ils sont toujours majoritairement dans les lycées agricoles et professionnels.

La mise à disposition des équipements de protection individuelle n'est toujours pas systématique pour les élèves, les enseignants et les personnels TOS. On note une nette diminution pour les élèves et les enseignants par rapport à 2004. L'Observatoire ne peut que rappeler l'obligation du code du travail en la matière.

Les analyses environnementales

Elles sont d'une importance capitale pour la santé des élèves et des personnels fréquentant les établissements d'enseignement. La création d'un réseau ressources sur la santé et l'environnement au niveau académique demandée en 2004 serait une avancée positive pour une meilleure prise en compte de ces questions.

Le radon

221 établissements ont effectué des mesures de radon et celles-ci sont programmées dans 8 établissements. 180 d'entre eux sont situés dans un département prioritaire dont la liste a été donnée par l'arrêté du 22 juillet 2004 (voir la rubrique textes officiels du site de l'Observatoire). 21 établissements ont un niveau de radon supérieur à 400 Bq/m³, 4 établissements ont un niveau supérieur à 1 000 Bq/m³. Des travaux ont été réalisés ou programmés dans 30 établissements.

L'Observatoire rappelle que la mesure du radon est devenue obligatoire dans les établissements d'enseignement lorsque ceux-ci sont situés dans un département prioritaire. Ces mesures sont à réaliser avant avril 2006 par un organisme agréé ou par l'Institut

de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. En cas de besoin d'informations sur l'application de cette réglementation, il peut être fait appel aux DDASS. Des informations sont également disponibles sur le site www.asn.gouv.fr.

L'amiante

87% des établissements ont effectué un diagnostic amiante (86% en 2004). Pour la moitié de ces établissements le diagnostic a été effectué avant le 19/09/2001 (date d'entrée en application du décret n° 2001-840 du 13/09/2001 modifiant le décret n° 96-97 du 7/02/1997) et 44% d'entre eux ont réalisé ou ont des travaux en cours. Pour l'autre moitié, le diagnostic est postérieur au 19/09/2001 et il conclut à une obligation de travaux pour 13% d'entre eux.

Seulement 47% des établissements disposent de leur dossier technique amiante. L'Observatoire rappelle que la constitution de ce document est de la compétence du propriétaire et doit être tenu à la disposition du chef d'établissement. Il regroupe l'ensemble des résultats, des recherches et des contrôles des matériaux et produits contenant de l'amiante et doit être tenu à jour notamment si la présence d'autres matériaux amiantés est détectée à l'occasion de travaux. Le propriétaire doit établir une fiche récapitulative du dossier technique dont le contenu est défini par l'arrêté du 22 août 2002 et l'adresser ainsi que ses mises à jour ultérieures au chef d'établissement qui doit la réclamer s'il n'en a pas été rendu destinataire. En effet le dossier technique amiante doit être consulté par tout personnel ou entreprises intervenantes.

Les peintures au plomb

Bien que le diagnostic ne soit pas obligatoire dans les ERP, 179 (88 en 2004) établissements ont effectué un repérage qui s'est avéré positif pour 22 d'entre eux. 10 établissements déclarent la présence de peintures dégradées contenant du plomb et 8 ont effectué des travaux.

Les canalisations en plomb

50% des établissements ne savent pas s'ils sont alimentés en eau par un branchement public en plomb. 21% des établissements ont réalisé le repérage des canalisations en plomb, leur présence est effective pour 40% d'entre eux. Parmi ces derniers, 29 % ont réalisé des travaux de réhabilitation des canalisations et 35% les ont programmés.

L'Observatoire rappelle que pour les établissements délivrant de l'eau au public tels que les établissements d'enseignement, la personne responsable doit s'assurer de la conformité de l'eau qu'elle délivre. Elle est également tenue de procéder à une véri-

fication de son réseau intérieur de distribution d'eau. Il appartient aux propriétaires des locaux de procéder aux travaux nécessaires à la mise en conformité des tuyaux afin de garantir la qualité de l'eau. Voir le site internet du ministère de la santé : www.sante.gouv.fr/eau_plomb

Les légionelles

474 établissements (272 en 2004) ont réalisé un diagnostic concernant les légionelles, pour 97 (62 en 2004) d'entre eux ce diagnostic s'est avéré positif et les mesures nécessaires ont été prises.

L'Observatoire recommande la mise en place du carnet sanitaire des installations. Ce document doit être mis à jour régulièrement. Il comprend :

- les plans des réseaux et la description des installations d'eau,
- le rapport du diagnostic technique et sanitaire,
- le nom des intervenants et leurs coordonnées,
- le protocole d'entretien et de maintenance des installations (eau froide et eau chaude),
- le protocole de surveillance (température et recherches de légionelles),
- les consignes d'intervention en cas de mise en évidence de fortes teneurs en légionelles,
- le registre des interventions effectuées : opérations d'entretien et de maintenance, traitements de lutte contre le tartre et la corrosion, résultats d'analyses concernant l'évolution de la qualité de l'eau, relevés de température et de consommation d'eau.

Les transformateurs à pyralène

8% des établissements signalent la présence d'un transformateur à pyralène et 24% n'ont pas l'information.

L'Observatoire précise que l'échéance pour leur élimination est fixée au 31/12/2010 à l'exception des transformateurs ayant de 50 à 500 ppm de PCB qui seront éliminés à la fin de leur utilisation (arrêté du 26/02/2003).

Conclusion

Les importants changements qui interviendront début 2006 dans la gestion des personnels TOS devraient conduire à une nouvelle réflexion concernant la maintenance des établissements d'enseignement.

L'Observatoire rappelle qu'une aide et un accompagnement s'avèrent toujours indispensables pour une amélioration véritable et durable dans les tâches administratives liées au suivi et à la formalisation des actions menées par les différents acteurs affectés à la maintenance. Cette aide pourrait se traduire par des fiches ou logiciels d'assistance, mais surtout par la

mise en oeuvre d'un plan de formation de tous les acteurs (équipe de direction, ACMO, personnels TOS).

Les équipements sportifs

Si on compare les résultats de 2005 avec ceux de 2004, on constate que la sécurité des équipements sportifs reste une préoccupation insuffisamment partagée : plus d'un établissement sur deux ne répond à aucune des questions relatives à l'EPS.

L'éloignement et la multiplication des lieux d'enseignement

Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'éloignement et la multiplication des lieux d'enseignement de l'EPS. Ainsi, les gymnases utilisés ne sont pas intégrés ou contigus à l'établissement pour la moitié d'entre eux et près de 32% des EPLE déclarent devoir en utiliser plus d'un.

On retrouve cet éloignement pour les autres équipements (38% des salles spécialisées, 52% des terrains de grands jeux, 35% des plateaux sportifs, 95% des piscines). Ces situations conduisent à de nombreux déplacements entraînant pertes de temps et difficultés de gestion des groupes d'élèves.

La sécurité de proximité

L'absence d'un téléphone d'urgence accessible à proximité est rapportée pour 9% des gymnases, 15% des salles spécialisées, 24% des plateaux sportifs, 32% des terrains de grands jeux et 2% des piscines.

Les recommandations du ministère de l'éducation nationale qui prévoient de doter d'un téléphone mobile les enseignants d'EPS encadrant leurs élèves à l'extérieur de l'établissement ne doivent pas être confondues avec la réglementation qui impose l'accès à un téléphone d'urgence fixe dans tous les ERP.

L'absence de surveillance permanente par un MNS (Maître Nageur Sauveteur) dans les piscines est rapportée pour 30 établissements alors que seuls 11 établissements mentionnent une piscine intégrée donc non soumise aux mêmes obligations de surveillance que les piscines publiques.

Enfin perdure l'absence de gardiennage permanent durant l'utilisation des lieux d'enseignement : 51% des terrains de grands jeux, 49% des gymnases et des plateaux sportifs, 40% des salles spécialisées. Cela est en contradiction avec les exigences conséquentes de la réglementation sur la sécurité des ERP.

Les conventions d'utilisation tripartites

La loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (article L 214-4 du Code de l'Education) rend obligatoire les conventions tripartites qui doivent être signées par l'éta-

blissement scolaire, la collectivité de rattachement et la collectivité propriétaire.

Signalons que l'Observatoire a élaboré en septembre 2001 un modèle de convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs disponible sur son site.

Remarquons que les établissements qui ont répondu ont au moins signé une convention avec la collectivité locale : 838 établissements en ce qui concerne les gymnases, 247 pour les salles spécialisées, 506 pour les terrains de grands jeux, 334 pour les plateaux sportifs et 536 pour les piscines.

Les panneaux et buts de sports collectifs (décret n° 96-495 du 4/06/1996)

Les deux tiers des établissements qui ont répondu possèdent des panneaux de basket et/ou des buts de hand-ball ou de football.

Les contrôles réglementaires ont été effectués aux cours des deux dernières années dans 78% des établissements qui ont répondu. Mais 8% des collèges et 3% des lycées d'enseignement général et des lycées professionnels déclarent ne pas connaître l'année du dernier contrôle. Les contrôles ont été effectués à 85% par un organisme de contrôle et pour 8% des cas par des IATOSS (12% dans les lycées agricoles).

La vérification régulière (visuelle et tactile) de ces équipements par le gestionnaire n'est pas assurée pour tous les établissements.

Le registre obligatoire de l'état et du suivi de ces matériels n'est pas présent dans 45% des établissements qui ont répondu (54% pour les lycées agricoles).

En ce qui concerne les panneaux et buts extérieurs à l'établissement, 64% des établissements déclarent ne pas avoir connaissance des procès verbaux de contrôle.

Ces résultats préoccupants renforcent la nécessité de clarifier le décret du 4 juin 1996, en particulier sur la périodicité des contrôles, le statut des contrôleurs et le contenu du registre. L'Observatoire sera vigilant sur la révision en cours de ce décret ainsi que sur l'élaboration par l'Agence Française pour la Normalisation (AFNOR) de la nouvelle norme sur le contrôle et la maintenance des buts de football, handball, hockey et paniers de basket-ball.

Les autres équipements (agrès de gymnastique, poteaux de volley-ball, ...)

Ceux utilisés dans l'établissement sont vérifiés et entretenus régulièrement dans 71% des établissements qui ont répondu. Ces vérifications et entretiens ne sont pas connus pour 20% des établis-

sements. Ce pourcentage s'élève à 56% pour les équipements utilisés à l'extérieur de l'établissement.

Ces résultats justifient la réalisation par l'Observatoire du guide de surveillance des équipements sportifs qui est présenté dans ce rapport (page 77).

Les structures artificielles d'escalade

28% des établissements qui ont répondu utilisent une SAE, mais plus d'un tiers d'entre eux ignore si elle est entretenue régulièrement et plus de la moitié ne connaît pas la date de la dernière vérification –vérification non obligatoire mais conseillée–.

Les activités expérimentales

Le taux moyen de réponse est inférieur à celui de 2004 (22% au lieu de 30%). Les questions les mieux renseignées (30% à 41%) sont celles relatives à la présence des équipements, des matériels et des produits mais dès que l'on aborde la manipulation des produits par les élèves, la maintenance et les vérifications périodiques des matériels et que l'on veut approfondir l'application de la réglementation relative à l'exposition aux risques le taux de réponse varie de 9% à 20%. L'Observatoire renouvelle sa demande de donner aux responsables de laboratoires SVT et sciences physiques et chimie une mission en matière de prévention et de sécurité identique à celle des chefs de travaux des lycées technologiques et professionnels.

La visite des laboratoires SVT et de chimie du lycée Saint-Louis à Paris, entièrement consacré aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), a permis de constater que cet établissement qui a été entièrement rénové, dispose d'un matériel de bonne qualité, d'enseignants très impliqués et de personnels techniques motivés. De plus les élèves sont correctement sensibilisés aux consignes de sécurité. Comme pour la plupart des laboratoires du même type, la vigilance doit être maintenue et des progrès peuvent encore être accomplis pour la gestion et le stockage des déchets, l'utilisation du gaz et la formation des personnels. La suppression régulière des postes de personnels de nettoyage pourrait également occasionner des difficultés pour le maintien de la propreté des locaux

Les salles de travaux pratiques et leurs équipements

La presque totalité des établissements (97%) dispose d'une salle spécifique pour les travaux pratiques accompagnée d'une salle de préparation pour 84% d'entre eux. 59% des collèges et 27% de l'ensemble des lycées n'ont pas de salles de TP avec une ventilation spécifique. Ceci est en contradiction avec les obligations réglementaires. L'Observatoire rappelle que ces salles sont considérées par le règlement sani-

taire départemental et le code du travail comme locaux dits "à pollution spécifique". A ce titre le débit de la ventilation doit prendre en compte la nature et la quantité des polluants émis (produits chimiques). En cas de présence de gaz, l'article R 22 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique précise que la ventilation des salles de travaux pratiques à caractère scientifique doit être réalisée mécaniquement.

13% des établissements déclarent utiliser des cartouches de gaz dans les salles de TP malgré l'interdiction qui en est faite par la commission centrale de sécurité (cf. procès-verbal n° 09/98 du 3 décembre 1998).

Concernant les produits dangereux, qu'ils soient de nature chimique (agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction -CMR-, solvants, etc...) ou biologique (essentiellement micro-organismes pathogènes pour l'homme), leur manipulation doit être réalisée sous des matériels de ventilation ponctuelle qui assurent la protection effective du manipulateur. On distingue :

- Pour la manipulation des produits chimiques : les sorbonnes et les hottes chimiques autonomes. Les sorbonnes assurent une protection des manipulateurs plus efficace que les hottes chimiques.
- Pour les produits biologiques, les PSM et les hottes à flux laminaire. Seuls les postes de sécurité microbiologique (PSM) permettent de manipuler en toute sécurité les micro-organismes pathogènes pour l'homme contrairement aux hottes à flux laminaire (vertical ou horizontal) qui ne protègent pas le manipulateur.

Les sorbonnes sont l'équipement le plus répandu dans les établissements, cependant leur présence est presque inexistante dans les collèges.

La maintenance (33% pour les sorbonnes) et les vérifications périodiques (23% pour les sorbonnes) ne sont pas toujours réalisées. Or, le maintien dans le temps des performances des matériels de ventilation ponctuelle est conditionné à un contrôle et une maintenance régulière de ceux-ci.

Les produits manipulés et les matériels utilisés

Dans les collèges, on note encore en 2005 une présence importante de produits dangereux. Or, les programmes ne font état d'aucune expérience à mettre en oeuvre avec des CMR, des micro-organismes pathogènes pour l'homme et des échantillons d'origine humaine ou des produits explosifs. On ne doit trouver aucun produit de ce type dans les salles de TP et de collection. Cependant il est constaté que peu d'élèves sont amenés à manipuler ces produits.

L'Observatoire rappelle une nouvelle fois que dans les lycées la présence de CMR et leur manipulation devraient être interdites. Pour les sections professionnelles et post-baccalauréat, les chefs d'établissement et les enseignants doivent mettre en place les mesures réglementaires édictées par le code du travail (article R 231-51 à 213-56-12).

La présence de micro-organismes pathogènes pour l'homme peut se comprendre pour les lycées qui possèdent des filières techniques spécialisées y compris des sections BTS dans les sciences de la vie et dont les programmes comportent l'étude de ces germes. Il n'en est pas de même pour les lycées d'enseignement général pour lesquels le principe de base doit être la substitution par des germes non pathogènes.

Pour ce qui concerne la manipulation d'échantillons biologiques d'origine humaine, les remarques précédentes s'appliquent également.

La détention (11 établissements) ou la manipulation d'OGM (10 établissements) sont toujours très marginales. Pour les animaux de laboratoire, le taux relativement faible de réponses concernant l'agrément des locaux d'hébergement des animaux (10 établissements) peut s'expliquer du fait que nombre d'établissements utilisant des animaux de laboratoire ne les hébergent pas mais les commandent et les emploient juste pour les TP.

Comme l'an passé très peu d'établissements (81) ont déclaré la présence d'une source radioactive scellée alors que tous les lycées ont en leur possession un compteur de radioactivité alpha bêta (CRAB). De ce fait, il apparaît que les chefs d'établissement ne semblent pas en avoir connaissance. La détention et l'utilisation de cet appareil avec la nouvelle réglementation (décret n° 2002-460 du 4/4/2002 et n° 2003-296 du 31/03/2003) sont soumises à autorisation de la direction générale de sûreté nucléaire et de la radioprotection. Cette réglementation oblige à avoir des personnes compétentes en radioprotection. L'Observatoire renouvelle auprès de la direction de l'enseignement scolaire sa demande d'information des chefs d'établissement et des enseignants de sciences physiques sur la nouvelle réglementation et la conduite à tenir vis-à-vis de cet appareil, de formation et de nomination des personnes compétentes en radioprotection et de procéder à la régularisation de toutes les autorisations à détenir ces appareils.

185 établissements dont 55 collèges déclarent posséder des lasers de classes 3A, 3B et 4, et donc potentiellement dangereux pour les yeux si ce n'est vis-à-vis du risque incendie. Pour les expériences d'optique, l'usage d'appareils de classe 2 est largement suffisant. Cependant même les lasers de classe 2 peuvent être dangereux s'ils ne sont pas correctement manipulés. Une démarche de formation des enseignants est donc fortement souhaitable.

Le stockage des produits dangereux

Le stockage des produits dangereux est insuffisamment pris en compte dans les établissements et notamment dans les collèges. Il a très légèrement progressé depuis 2004 (69% au lieu de 63%). Le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique (article R 12) interdit la présence dans les salles de TP et les salles de préparation de produits toxiques ou de liquides inflammables en quantités non justifiées par la réalisation des manipulations, expériences ou travaux en cours. Il est donc nécessaire de disposer d'un local de stockage obligatoirement ventilé (article R 10) et équipé d'une cuvette étanche pouvant retenir la totalité des liquides présents. Ce local ne doit pas être accessible aux élèves.

Un effort est toujours à faire au niveau de l'inventaire des produits notamment au niveau des collèges (68%). Dans tous les établissements les enseignants de sciences physiques, de chimie et de SVT doivent veiller à ce que l'inventaire et l'étiquetage des produits, la séparation des produits incompatibles soient réalisés et que les fiches de données sécurité soient mises à disposition. Les armoires de stockage des salles de TP et de préparation ne doivent contenir que les quantités de produits nécessaires aux manipulations et expériences en cours. Elles doivent être ventilées ce qui n'est pas le cas dans 72% des collèges, 60% des lycées, 57% des lycées agricoles et 48% des lycées professionnels.

Le stockage des déchets

Les déchets ne sont toujours pas correctement pris en compte. 86% des établissements ne disposent pas de local spécifique et la collecte n'est pas organisée pour les déchets radioactifs dans 96% des établissements, pour les déchets chimiques dans 48% des établissements, pour les déchets à risque infectieux dans 75% des établissements.

Les moyens de secours et les EPI

La présence de douches de sécurité (dans 5% des collèges, 46% des lycées, 76% des lycées agricoles et 27% des lycées professionnels), de lave-oeil/douches oculaires (dans 14% des collèges, 65% des lycées, 79% des lycées agricoles et 49% des lycées professionnels) est toujours insuffisante. L'Observatoire recommande d'installer dans chaque salle de TP en bout de paillasse une douchette pour une intervention immédiate en cas de projection de produit sur le corps et les yeux. Une douche de sécurité fixe isolée doit pouvoir être facilement accessible pour l'ensemble des laboratoires.

Pratiquement l'ensemble des établissements (93%) dispose des extincteurs appropriés pour leurs laboratoires. Une couverture anti-feu n'est présente que

dans 28% des collèges, 48% des lycées professionnels, 71% des lycées et 79% des lycées agricoles. La présence d'une armoire de première urgence dans les salles de TP ou à proximité est effective dans 29% des collèges, 48% des lycées professionnels, 52% des lycées et 70% des lycées agricoles.

Le port de la blouse comme vêtement de travail et des lunettes de protection est obligatoire pour les élèves et les personnels enseignants et de laboratoire (article R 233-1 du code du travail). Cette obligation est loin d'être respectée dans les collèges (21% et 33%) et un effort particulier est à réaliser dans les lycées professionnels (79% et 74%).

L'information et la formation

Les consignes en cas d'incendie sont présentes dans 94% de l'ensemble des établissements, mais les autres consignes spécifiques en cas d'accident ou d'incident (présentes dans 57% des collèges, 77% des lycées, 71% des lycées agricoles et 73% des lycées professionnels) et concernant la bonne utilisation des matériels (50% des collèges, 72% des lycées, 62% des lycées agricoles et 71% des lycées professionnels) sont beaucoup moins répandues. Malgré les efforts de formation des enseignants à la prévention du risque électrique, il apparaît que très peu d'enseignants sont habilités par le chef d'établissement (3% des collèges, 21% des lycées, 12% des lycées agricoles et 39% des lycées professionnels).

Les risques majeurs

En nette progression quantitativement, les résultats 2005 montrent une nouvelle fois une réelle méconnaissance des établissements aux questions relatives aux risques majeurs. Les responsables en sont conscients puisqu'ils placent ce domaine en tête de ceux pour lesquels ils souhaitent en priorité de l'aide : sur notre échantillon, un tiers des établissements du second degré semblent ne pas savoir encore s'ils sont situés à proximité d'une ou de plusieurs installations classées (risque technologique) et soumises à autorisation. Plus de la moitié ne savent pas si leur commune est soumise à un plan de prévention des risques.

Ces résultats sont préoccupants sur l'ensemble du territoire et tout particulièrement dans les académies où des risques naturels sont avérés.

La réalisation de PPMS

Si l'on s'en tient à la mise en place des PPMS dans l'échantillon de la base de données ESOPE, les résultats sont en forte progression en valeur absolue mais le pourcentage reste le même. Force est de constater que la réalisation des PPMS dans l'enseignement secondaire n'évolue pas significativement : 239 des établissements qui avaient répondu à cette question

déclaraient avoir mis en place un PPMS en 2004 (37%) pour 453 (40%) cette année.

<i>Mise en place d'un PPMS</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	299	43%	390	57%	689	100%
Lycée	67	39%	104	61%	171	100%
Lycée agricole	13	17%	64	83%	77	100%
Lycée professionnel	74	39%	114	61%	188	100%
Total	453	40%	672	60%	1125	100%

La base de données révèle par ailleurs un écart très important entre les différentes académies pour ce qui concerne la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté et les exercices réalisés. En effet dans des académies, comme celle de Nice où la moitié des établissements ont répondu (donc a priori sensibles aux questions de sécurité) la mise en place des PPMS n'apparaît pas réalisée alors que les ¾ des établissements ont connaissance des risques majeurs présents dans leur commune !

Les exercices de mise en sûreté réalisés dans les établissements restent tout à fait exceptionnels : 5 en 2003, 55 en 2004 et 108 en 2005. Soit moins de 1% des établissements ayant répondu à la thématique "Risques majeurs".

Comme les années précédentes, l'analyse des réponses montre une forte disparité entre les établissements agricoles et ceux de l'éducation nationale. L'enseignement agricole dispose pourtant d'une note de service du 15 avril 2002, calquée sur la circulaire du 29 mai 2002 relative à l'élaboration d'un PPMS du ministère chargé de l'éducation nationale. Elle met à disposition des établissements un guide pour l'élaboration d'un plan de prévention et de protection face aux risques majeurs. Un état des lieux sur la réalisation des PPMS est difficile à établir en raison du manque de coopération des DRIRE ou des DDE. Sauf exception, comme l'établissement public de Tilloy les Mofflaines dans le Pas de Calais qui a réalisé en 2005 un exercice de mise en sûreté qui a bien fonctionné, la réalisation des PPMS ne progresse pas significativement dans ce secteur.

Une prise de conscience en progression

Les commentaires recueillis dans ESOPE et les témoignages des acteurs de terrain convergent pour constater qu'une prise de conscience de la nécessité d'une prévention des risques majeurs progresse. Cependant, un blocage pour passer à la réalisation persiste, soit par manque de coordination avec les services de l'Etat ou les collectivités, soit surtout par un sentiment d'isolement et de manque d'appui. Les chefs d'établissement réclament une validation.

Propositions

Imposer la présence des registres réglementaires, outils indispensables à la sensibilisation et à la participation de l'équipe éducative dans la démarche de prévention au regard des règles d'hygiène et de sécurité.

Favoriser la formation de moniteurs aux gestes de premiers secours parmi le personnel des établissements d'enseignement.

Rappeler la nécessité absolue d'une formation obligatoire aux gestes de premiers secours pour tous les personnels de l'équipe éducative et pour tous les élèves

Prendre en compte la maintenance des bâtiments et des équipements des EPLE dans les plans de formation académiques et cela à tous les niveaux de responsabilité.

Faire apparaître clairement le montant des contrats de maintenance et des contrôles périodiques dans le budget de l'établissement.

Créer au niveau académique un réseau ressources sur les problèmes techniques concernant les questions de santé liées à l'environnement (radon, amiante, plomb, ...) en relation avec les autorités départementales.

Renforcer la sécurité des élèves qui pratiquent l'EPS dans des installations éloignées de l'établissement par :

- *la présence dans tous les cas d'un téléphone d'urgence directement accessible,*
- *le développement du gardiennage de ces installations,*
- *l'actualisation régulière des connaissances et gestes techniques de premiers secours pour les enseignants d'EPS.*

Clarifier le décret du 4 juin 1996 sur les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de buts de football, de hand-ball et de hockey sur gazon en salle et les buts de basket-ball, en particulier en ce qui concerne la nature des tests, la périodicité des contrôles, le statut des contrôleurs.

En application de la norme française XPS 72-701 de juin 2004, portant sur les modalités de contrôle et de suivi des EPI pour l'escalade et qui prévoit une certification spécifique pour leur contrôle, délivrée par le MENESR, à l'issue d'une formation appropriée, engager des actions de formation de ce type pour certifier les enseignants d'EPS des établissements pratiquant l'activité d'escalade.

Informé par voie administrative les chefs d'établissement et les enseignants de sciences physiques des nouvelles réglementations relatives à la protection des personnes et des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants et veiller à la formation et à la nomination des personnes compétentes en radioprotection.

Ne pas exposer, dans les lycées et les collèges, les élèves aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR). Veiller à ce que toutes les mesures réglementaires sur ces produits soient mises en oeuvre dans les formations.

Missionner les responsables de laboratoires SVT et sciences physiques et chimiques en matière de prévention et sécurité comme les chefs de travaux des lycées technologiques et professionnels.

La base de données sécurité des établissements ESOPE

L'accueil de personnes en situation de handicap (élèves et personnels)

Nombre de projets d'accueil individualisé	0	%	1 et plus	%
	Collège	452	44%	571
Lycée	106	55%	87	45%
Lycée agricole	71	90%	8	10%
Lycée professionnel	141	57%	106	43%

Accueil de malentendants	0	%	1 et plus	%
	Collège	825	80%	208
Lycée	126	61%	80	39%
Lycée agricole	75	82%	17	18%
Lycée professionnel	195	74%	69	26%

Accueil de malvoyants	0	%	1 et plus	%
	Collège	930	90%	99
Lycée	152	72%	59	28%
Lycée agricole	87	94%	6	6%
Lycée professionnel	236	90%	27	10%

Accueil d'handicapés moteurs	0	%	1 et plus	%
	Collège	823	79%	219
Lycée	119	56%	92	44%
Lycée agricole	82	87%	12	13%
Lycée professionnelle	196	73%	73	27%

Travaux d'accessibilité depuis 3 ans	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	286	24%	893	76%	1179	100%
Lycée	96	38%	157	62%	253	100%
Lycée agricole	37	38%	61	62%	98	100%
Lycée professionnel	91	31%	206	69%	297	100%
Total	510	28%	1317	72%	1827	100%

Prescriptions relatives à l'accessibilité	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	77	7%	1069	93%	1146	100%
Lycée	28	11%	220	89%	248	100%
Lycée agricole	12	13%	83	87%	95	100%
Lycée professionnel	28	10%	264	90%	292	100%
Total	145	8%	1636	92%	1781	100%

Des aménagements sont-ils souhaitables ?	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	553	49%	580	51%	1133	100%
Lycée	128	52%	119	48%	247	100%
Lycée agricole	54	56%	43	44%	97	100%
Lycée professionnel	142	49%	146	51%	888	100%
Total	877	50%	888	50%	1765	100%

Accueil élèves handicapés dans lieux pédagogiques	Oui	Non	Manque infos
	%	%	%
Collège	51%	45%	4%
Lycée	63%	34%	3%
Lycée agricole	64%	34%	2%
Lycée professionnel	57%	40%	3%
Total	55%	42%	3%

<i>Accueil élèves handicapés dans lieux EPS</i>	Oui	Non	Manque infos
	%	%	%
Collège	61%	30%	9%
Lycée	64%	32%	5%
Lycée agricole	67%	30%	3%
Lycée professionnel	63%	26%	11%
Total	62%	30%	9%

<i>Accueil élèves handicapés dans cantine</i>	Oui	Non	Manque infos
	%	%	%
Collège	73%	25%	2%
Lycée	79%	20%	1%
Lycée agricole	77%	20%	3%
Lycée professionnel	83%	16%	1%
Total	76%	22%	2%

<i>Accueil élèves handicapés dans CDI</i>	Oui	Non	Manque infos
	%	%	%
Collège	66%	33%	2%
Lycée	76%	24%	0%
Lycée agricole	75%	23%	2%
Lycée professionnel	78%	21%	1%
Total	70%	29%	1%

<i>Accueil élèves handicapés dans salles spécialisées</i>	Oui	Non	Manque infos
	%	%	%
Collège	50%	46%	4%
Lycée	55%	41%	4%
Lycée agricole	53%	41%	6%
Lycée professionnel	52%	46%	3%
Total	51%	45%	4%

<i>Refus d'élèves pour raison d'accessibilité</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	91	8%	1062	92%	1153	100%
Lycée	28	12%	215	88%	243	100%
Lycée agricole	4	4%	94	96%	98	100%
Lycée professionnel	12	4%	282	96%	294	100%
Total	135	8%	1653	92%	1788	100%

La sécurité incendie

Les bâtiments à structure métallique

Présence bâtiment(s) à structure métallique	Oui	Non
Collège	15%	85%
Lycée	12%	88%
Lycée agricole	30%	70%
Lycée professionnel	16%	84%
Total	15%	85%

Nombre de bâtiments démontables	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	79%	71%	58%	80%
1	10%	7%	8%	7%
2	5%	6%	18%	4%
3	2%	2%	3%	3%
4	1%	2%	2%	4%
5 et plus	3%	12%	10%	3%

Procédés de structure métallique	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Fillod	24	13%	0	0%	1	3%	2	5%
Geep/Snci	10	6%	0	0%	0	0%	1	3%
Bender	4	2%	0	0%	0	0%	1	3%
Constructions modulaires/Pailleron	37	20%	6	21%	0	0%	4	11%
Smbi	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Dumez	4	2%	0	0%	0	0%	1	3%
Cimt	4	2%	0	0%	0	0%	0	0%
Viisol	2	1%	0	0%	0	0%	1	3%
Autres	29	16%	5	18%	16	55%	10	26%
Inconnu	67	37%	17	61%	12	41%	18	47%
Total	181	100%	28	100%	29	100%	38	100%

Type de travaux effectués	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun travaux	98	37%	14	35%	13	42%	20	39%
Démolition partielle	3	1%	1	3%	0	0%	2	4%
démolition totale	9	3%	2	5%	1	3%	0	0%
Reconstruction partielle	14	5%	2	5%	1	3%	3	6%
Reconstruction totale	20	8%	3	8%	0	0%	0	0%
Réhabilitation partielle	58	22%	9	23%	8	26%	12	24%
Réhabilitation totale	40	15%	6	15%	6	19%	9	18%
Travaux sur structure	24	9%	3	8%	2	6%	5	10%
Total	266	100%	40	100%	31	100%	51	100%

Les commissions de sécurité

Catégorie "incendie" de l'établissement ou du bâtiment recevant le plus d'élèves si les bâtiments sont classés différemment	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1ère catégorie	19	2%	47	20%	0	0%	16	7%
2ème catégorie	285	28%	131	57%	6	6%	82	33%
3ème catégorie	526	52%	38	17%	40	43%	111	45%
4ème catégorie	140	14%	11	5%	38	41%	28	11%
5ème catégorie	41	4%	3	1%	9	10%	9	4%
Total	1011	100%	230	100%	93	100%	246	100%

Activités annexes (autres que le type R)	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Restauration (N)	864	73%	214	53%	75	46%	221	66%
Gymnase (X)	256	22%	143	35%	52	32%	93	28%
Salle de spectacles (L)	56	5%	47	12%	36	22%	22	6%
Total	1176	100%	404	100%	163	100%	336	100%

Dernier avis de la commission de sécurité	Favorable		Défavorable	
	N	%	N	%
Collège	952	92%	85	8%
Lycée	208	87%	31	13%
Lycée agricole	78	87%	12	13%
Lycée professionnel	233	89%	29	11%
Total	1471	90%	157	10%

Date du dernier passage	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
2000	3%	1%	2%	1%
2001	8%	1%	6%	8%
2002	18%	18%	18%	15%
2003	26%	33%	28%	34%
2004	30%	30%	32%	27%
2005	12%	16%	13%	13%
Avant 2000	3%	1%	2%	2%

Remarques	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
Absence de documents	10%	9%	12%	8%
Dispositions Constructives	11%	13%	14%	15%
Installations électriques	25%	27%	27%	22%
Moyens de secours	9%	12%	11%	12%
Conditions d'exploitation	7%	11%	12%	10%
Divers	38%	28%	24%	33%

Présence registre de sécurité incendie	Oui	Non
Collège	98%	2%
Lycée	99%	1%
Lycée agricole	90%	10%
Lycée professionnel	98%	2%

<i>Dernière mise à jour du registre</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
Collège	91%	4%	2%	3%
Lycée	97%	2%	<1%	<1%
Lycée agricole	83%	5%	3%	9%
Lycée professionnel	93%	2%	2%	4%

Les exercices d'évacuation

<i>Affichage consignes et plans d'évacuation</i>	Oui	Non
Collège	98%	2%
Lycée	99%	1%
Lycée agricole	100%	0%
Lycée professionnel	99%	1%

<i>Nbre d'exercices d'évacuation de jour</i>	0	1	2	3	4 et plus
	%	%	%	%	%
Collège	2%	18%	36%	42%	3%
Lycée	3%	22%	34%	37%	5%
Lycée agricole	23%	32%	27%	14%	4%
Lycée professionnel	4%	24%	34%	31%	7%

<i>Date dernier exercice d'évacuation de jour</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
2003	6%	6%	7%	14%
2004	44%	48%	51%	45%
2005	49%	46%	41%	41%
Avan 2003	1%	0%	1%	0%

<i>Durée exercice d'évacuation de jour</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
>3 et <=5mn	6%	6%	7%	14%
>5 et <=10 mn	44%	48%	51%	45%
>10 mn	49%	46%	41%	41%

<i>Présence d'un internat</i>	Oui	Non
Collège	6%	94%
Lycée	60%	40%
Lycée agricole	93%	7%
Lycée professionnel	64%	36%
Total	15%	85%

<i>Nbre d'exercices d'évacuation de nuit</i>	0	1	2	3	4 et plus
	%	%	%	%	%
Collège	20%	35%	26%	18%	0%
Lycée	5%	46%	24%	23%	2%
Lycée agricole	11%	51%	25%	11%	2%
Lycée professionnel	6%	38%	30%	22%	4%

<i>Heure du dernier exercice de nuit</i>	Avant 22 h	22 h / 24 h	0 h / 2 h	2 h / 4 h	4 h / 6 h
	%	%	%	%	%
Collège	46%	50%	0%	0%	4%
Lycée	22%	57%	2%	2%	18%
Lycée agricole	12%	52%	4%	1%	31%
Lycée professionnel	22%	49%	6%	3%	20%

<i>Durée exercice d'évacuation de nuit</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
>3 et <=5mn	91%	68%	59%	65%
>5 et <=10 mn	9%	28%	32%	31%
>10 mn	0%	4%	9%	4%

<i>Internat dans bâtiment réservé à cet usage</i>	Oui	Non
Collège	28%	72%
Lycée	29%	71%
Lycée agricole	30%	70%
Lycée professionnel	64%	36%
Total	40%	60%

<i>Etage où se situe l'internat</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
Rdc	0%	4%	11%	6%
1er étage	41%	21%	35%	29%
2ème étage	39%	34%	36%	34%
3èm étage	16%	29%	14%	23%
4ème et plus	5%	13%	5%	8%

<i>Désignation responsable en cas sinistre nocturne</i>	Oui	Non
Collège	60%	40%
Lycée	85%	15%
Lycée agricole	83%	17%
Lycée professionnel	80%	20%

La formation à la manipulation des moyens de secours

<i>Nombre d'enseignants formés</i>	0	1	2	3	4 et plus
	%	%	%	%	%
Collège	87%	2%	2%	2%	7%
Lycée	88%	3%	3%	<1%	7%
Lycée agricole	76%	3%	6%	2%	12%
Lycée professionnel	73%	2%	7%	3%	16%

<i>Nombre d'IATOSS formés</i>	0	1	2	3	4 et plus
	%	%	%	%	%
Collège	47%	23%	12%	4%	14%
Lycée	47%	9%	9%	7%	29%
Lycée agricole	56%	4%	9%	6%	25%
Lycée professionnel	40%	11%	12%	9%	27%

<i>Personnes désignées et entraînées à la sécurité</i>	Oui	Non
Collège	40%	60%
Lycée	53%	47%
Lycée agricole	30%	70%
Lycée professionnel	45%	55%

La détection incendie

<i>Présence de détecteurs d'incendie</i>	Oui	Non
Collège	50%	50%
Lycée	81%	19%
Lycée agricole	99%	1%
Lycée professionnel	84%	16%

<i>Surveillance de la centrale d'alarme</i>	Oui	Non
Collège	83%	17%
Lycée	94%	6%
Lycée agricole	87%	13%
Lycée professionnel	87%	13%

<i>Formation personnel chargé de sa surveillance</i>	Oui	Non
Collège	57%	43%
Lycée	78%	22%
Lycée agricole	70%	30%
Lycée professionnel	75%	25%

<i>Surveillance permanente en présence des élèves</i>	Oui	Non
Collège	83%	17%
Lycée	94%	6%
Lycée agricole	87%	13%
Lycée professionnel	87%	13%

<i>Incendie durant l'année scolaire en cours</i>	Oui	Non
Collège	5%	95%
Lycée	13%	87%
Lycée agricole	15%	85%
Lycée professionnel	9%	91%

Sécurité, santé, hygiène

Les ACMO

<i>Présence d'un ACMO</i>	Oui	Non
Collège	83%	17%
Lycée	82%	18%
Lycée agricole	91%	9%
Lycée professionnel	89%	11%
Total	80%	20%

<i>Lettre de mission</i>	Oui	Non
Collège	34%	66%
Lycée	27%	73%
Lycée agricole	83%	17%
Lycée professionnel	34%	66%
Total	36%	64%

<i>Précision temps consacré à la mission</i>	Oui	Non
Collège	16%	84%
Lycée	13%	87%
Lycée agricole	36%	64%
Lycée professionnel	13%	87%
Total	17%	83%

<i>Temps dégagé dans son activité</i>	Oui	Non
Collège	27%	73%
Lycée	20%	80%
Lycée agricole	47%	53%
Lycée professionnel	28%	72%
Total	27%	73%

<i>Formation initiale</i>	Oui	Non
Collège	76%	24%
Lycée	78%	22%
Lycée agricole	86%	14%
Lycée professionnel	80%	20%
Total	78%	22%

<i>Formation continue</i>	Oui	Non
Collège	51%	49%
Lycée	59%	41%
Lycée agricole	79%	21%
Lycée professionnel	56%	44%
Total	55%	45%

Les registres réglementaires

<i>Registre signalement danger grave</i>	Oui	Non
Collège	48%	52%
Lycée	48%	52%
Lycée agricole	57%	43%
Lycée professionnel	53%	47%
Total	49%	51%

<i>Signalement d'un danger depuis le début de l'année</i>	Oui	Non
Collège	6%	94%
Lycée	8%	92%
Lycée agricole	12%	88%
Lycée professionnel	8%	92%
Total	7%	93%

<i>Registre d'hygiène et de sécurité</i>	Oui	Non
Collège	72%	28%
Lycée	76%	24%
Lycée agricole	85%	15%
Lycée professionnel	79%	1%
Total	75%	25%

La présence d'infirmier(e)

<i>Présence d'infirmier(e)</i>	Oui	Non
Collège	86%	14%
Lycée	90%	10%
Lycée agricole	69%	31%
Lycée professionnel	91%	9%
Total	86%	14%

Les visites d'inspection

<i>Dernière visite de l'IHS</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
Collège	8%	8%	10%	74%
Lycée	13%	9%	11%	67%
Lycée agricole	28%	11%	40%	21%
Lycée professionnel	11%	9%	13%	67%
Total	10%	9%	13%	68%

<i>Présence rapport d'observations</i>	Oui	Non
Collège	33%	67%
Lycée	38%	62%
Lycée agricole	62%	14%
Lycée professionnel	41%	59%
Total	41%	59%

<i>Dernière visite services vétérinaires</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
Collège	36%	22%	23%	19%
Lycée	46%	16%	23%	15%
Lycée agricole	40%	24%	20%	15%
Lycée professionnel	39%	22%	21%	18%
Total	38%	21%	22%	19%

<i>Présence rapport d'observations</i>	Oui	Non
Collège	77%	23%
Lycée	78%	22%
Lycée agricole	92%	8%
Lycée professionnel	78%	22%
Total	78%	22%

<i>Dernière visite de l'inspecteur du travail</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
Collège	5%	4%	5%	86%
Lycée	11%	3%	6%	79%
Lycée agricole	13%	14%	10%	66%
Lycée professionnel	19%	6%	10%	65%
Total	9%	5%	6%	80%

<i>Présence rapport d'observations</i>	Oui	Non
Collège	23%	77%
Lycée	27%	73%
Lycée agricole	39%	61%
Lycée professionnel	46%	54%
Total	29%	71%

L'évaluation des risques

<i>Présence document d'évaluation des risques</i>	Oui	Non
Collège	24%	76%
Lycée	28%	72%
Lycée agricole	52%	48%
Lycée professionnel	31%	69%
Total	27%	73%

<i>Présence programme annuel de prévention</i>	Oui	Non
Collège	19%	81%
Lycée	24%	76%
Lycée agricole	36%	64%
Lycée professionnel	23%	77%
Total	21%	79%

<i>Communication au CA du programme de prévention</i>	Oui	Non
Collège	23%	77%
Lycée	25%	75%
Lycée agricole	28%	72%
Lycée professionnel	26%	74%
Total	25%	75%

La formation premiers secours

<i>Présence formateur AFPS ou SST</i>	Oui	Non
Collège	27%	73%
Lycée	44%	56%
Lycée agricole	48%	52%
Lycée professionnel	73%	27%
Total	39%	61%

<i>Chef d'établissement titulaire AFPS ou SST</i>	Oui	Non
Collège	20%	80%
Lycée	14%	86%
Lycée agricole	13%	87%
Lycée professionnel	11%	89%
Total	18%	82%

<i>Session de formation des personnels</i>	Oui	Non
Collège	27%	73%
Lycée	45%	55%
Lycée agricole	46%	54%
Lycée professionnel	47%	53%
Total	34%	66%

<i>Session de formation des élèves</i>	Oui	Non
Collège	45%	55%
Lycée	72%	28%
Lycée agricole	78%	22%
Lycée professionnel	87%	13%
Total	58%	42%

<i>Nbre IATOSS titulaires AFPS ou SST</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	33%	22%	19%	21%
1	23%	15%	9%	18%
2	20%	12%	15%	19%
3	9%	13%	15%	13%
4 et plus	%	38%	42%	29%

<i>Enseignants titulaires AFPS ou SST</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	31%	21%	12%	6%
1	13%	9%	12%	9%
2	9%	13%	24%	19%
3	8%	4%	15%	9%
4 et plus	39%	53%	36%	57%

La maintenance

Les contrats

<i>Equipements présents</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ascenseurs	391	48%	161	82%	47	53%	176	79%
Systèmes de sécurité	596	77%	167	91%	71	83%	190	88%
Détection incendie	460	58%	162	85%	88	99%	200	89%
Alarme incendie	849	99%	197	100%	89	100%	224	99%
Désenfumage	729	89%	187	96%	84	94%	218	97%
VMC	567	73%	164	89%	80	92%	191	87%
Gaz combustibles	655	83%	172	91%	84	97%	202	90%
fioul	214	28%	47	27%	56	67%	51	26%
Appareils de cuisson	735	90%	187	95%	85	96%	204	90%
Appareils de levage	44	6%	56	32%	46	57%	100	49%
Chariots automoteurs élévateurs à conducteur accompagné	5	<1%	15	9%	7	9%	31	16%
Chariots automoteurs élévateurs à conducteur porté	5	<1%	16	9%	16	21%	36	18%
Portes et portails automatiques	328	42%	139	75%	34	41%	156	73%
Monte-charges	274	36%	124	69%	34	41%	125	59%
Machines (compacteurs à déchets, presses, massicots ...)	219	29%	93	53%	36	46%	97	47%
Appareils sous pression	234	31%	95	54%	56	67%	129	63%
Réservoirs enterrés (liquides inflammables)	133	18%	30	18%	37	46%	37	19%
Paratonnerre	130	18%	71	41%	34	41%	40	21%
Equipements frigorifiques (fluides frigorigènes de charge)	483	64%	142	79%	66	77%	148	74%
Aires de jeu collectives	397	52%	110	62%	55	65%	93	44%

<i>Contrats d'entretien (obligations découlant du règlement de sécurité ERP)</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ascenseurs	400	81%	165	94%	48	84%	174	93%
Détection incendie	613	92%	175	95%	83	98%	208	96%
Portes automatiques (public)	194	48%	90	64%	17	40%	93	56%

<i>Contrôles et vérifications périodiques (obligations du règlement de sécurité ERP)</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ascenseurs	408	82%	164	96%	50	83%	173	90%
Systèmes de sécurité des catégories A et B	448	88%	142	96%	62	91%	168	92%
Systèmes de sécurité hors catégories A et B, équipements d'alarme	626	95%	156	96%	75	97%	187	97%
Installations électriques, éclairage	779	98%	187	97%	84	97%	223	100%
Désenfumage	678	92%	176	96%	75	94%	215	97%
Chauffage, ventilation	731	97%	181	97%	78	96%	210	98%
Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures	672	95%	178	98%	80	99%	201	96%
Appareils de cuisson	649	89%	174	96%	79	94%	196	92%
Moyens d'extinction contre l'incendie	766	98%	188	99%	83	98%	217	98%

<i>Contrôles et vérifications périodiques (obligations découlant d'autres réglementations)</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Appareils de levage	30	15%	47	61%	32	64%	88	70%
Chariots automoteurs élévateurs à conducteur accompagnant	4	2%	14	26%	7	26%	27	36%
Chariots automoteurs élévateurs à conducteur porté	6	3%	15	27%	12	36%	35	42%
Portes et portails automatiques	226	60%	110	80%	22	50%	113	73%
Machines (compacteurs à déchets, presses à balles, massicots)	66	25%	44	51%	10	27%	43	45%
Monte-charges	249	67%	110	89%	28	65%	118	89%
Appareils sous pression	111	40%	67	73%	38	70%	96	71%
Réservoirs enterrés contenant des liquides inflammables	69	29%	16	24%	21	50%	16	21%
Rafrâchissement, climatisation	77	34%	29	45%	22	55%	40	45%
Aération des locaux de travail	95	38%	34	48%	18	49%	38	46%
Paratonnerre	37	15%	27	32%	10	27%	12	18%
Equipements frigorifiques (frigorigènes de charge > kg)	319	69%	107	82%	41	73%	108	79%
Cuisine : assainissement des bacs à graisse	571	91%	155	96%	68	88%	179	95%
Aires de jeu collectives	272	67%	86	79%	41	75%	71	63%

<i>Montant annuel des contrats / Surface bâtie</i>	Moins de 3 000 euros		de 3 000 à 5 000 euros		de 5 000 à 10 000 euros		de 10 000 à 25 000 euros		de 25 000 à 50 000 euros		50 000 euros et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Moins de 1000 m ²	13	44.8%	9	31%	1	3.4%	5	17.2%	1	3.4%	0	0%	29	100%
de 1000 à 3000 m ²	53	23.7%	40	17.9%	82	36.6%	43	19.2%	6	2.7%	0	0%	224	100%
de 3000 à 5000 m ²	23	9.8%	32	13.7%	85	36.3%	80	34.2%	13	5.6%	1	0.4%	234	100%
de 5000 à 10000 m ²	10	4%	25	10%	58	23%	121	48.2%	31	12.4%	6	2.4%	251	100%
10000 m ² et plus	1	0.6%	5	3.1%	16	9.9	66	41%	55	34.2%	18	11.2%	161	100%
Total	100	11%	111	12.3%	242	26.9	315	35%	106	11.8	25	2.8	899	100%

Les personnels

<i>Nbre d'agents de maintenance / Surface bâtie</i>	Moins de 1 000 m ²		de 1 000 à 3 000 m ²		de 3000 à 5 000 m ²		de 5 000 à 10 000 m ²		10 000 m ² et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0	10	31%	23	9%	6	3%	7	3%	2	1%	48	5%
de 1 à 5	17	53%	191	77%	232	84%	231	81%	100	53%	771	75%
de 5 à 8	4	13%	15	6%	8	3%	18	6%	50	27%	95	9%
de 8 à 10	0	0%	9	4%	14	5%	3	1%	9	5%	35	3%
de 10 à 15	1	3%	10	4%	6	2%	16	6%	11	6%	44	4%
de 15 à 20	0	0%	0	0%	6	2%	5	2%	4	2%	15	2%
20 et plus	0	0%	0	0%	4	1%	4	1%	12	6%	20	2%
Total	32	100%	248	100%	276	100%	284	100%	188	100%	1028	100%

Leur qualification (OEA, OP, OPP, MO, autres)

<i>Nombre d'agents OEA</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	43.6%	32.3%	28.8%	32.4%
de 1 à 5	37.9%	52.5%	67.8%	48.6%
de 5 à 8	11%	1%	1.7%	4.5%
de 8 à 10	5.7%	0%	0%	2.7%
de 10 à 15	1.7%	6%	0	5.4%
de 15 à 20	0%	2%	0%	5.4%
20 et plus	0%	6%	1.7%	1%

<i>Nombre d'agents OP</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	9.6%	2.6%	17.5%	1.7%
de 1 à 5	90.2%	87%	82.5%	90.4%
de 5 à 8	0.2%	9%	0%	6.8%
de 8 à 10	0%	0%	0%	0.6%
de 10 à 15	0%	1.3%	0%	0.6%
de 15 à 20	0%	0%	0%	0%

Nombre d'agents OPP	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	56.2%	22.9%	25.6%	47.2%
1	40.2%	51.8%	48.8%	43.8%
2	2.6%	16.9%	20.9%	7.9%
3	0.3%	7.2%	4.7%	1.1%
4	0.3%	0%	0%	0%
5	0%	1.2%	0%	0%

Nombre d'agents MO	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	69%	9.9%	34.8%	23.6%
de 1 à 5	30.9%	88.4%	65.2%	74.8%
de 5 à 8	0%	1.7%	0%	1.6%
de 8 à 10	0%	0%	0%	0%
de 10 à 15	0%	0%	0%	0%
de 15 à 20	0%	0%	0%	0%

Leur niveau de formation

Nombre d'agents niveau CAP	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	8%	2%	8%	4%
1	65%	29%	32%	42%
2	19%	22%	30	25%
de 3 à 5	4%	25%	25%	16%
de 5 à 8	2%	15%	5%	9%
de 8 à 10	1%	1%	0%	2%
10 et plus	1%	6%	0%	2%

Nombre d'agents niveau BEP	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	32%	13%	23%	12%
1	56%	27%	36%	55%
2	7%	32%	28%	22%
de 3 à 5	3%	13%	10%	8%
de 5 à 8	1%	9%	3%	2%
de 8 à 10	0%	3%	0%	0%
10 et plus	1%	3%	0%	1%

Nombre d'agents niveau BAC	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	62%	18%	46%	24%
1	37%	57%	33%	67%
2	1%	20%	21%	9%
3	0%	2%	0%	0%
4	0%	3%	0%	0%

Nombre d'agents niveau BTS	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	84%	59%	87%	71%
1	15%	41%	13%	29%
2	1%	0%	0	0%

Agents habilités en électricité niveau B0	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	22%	11%	28%	10%
1	66%	43%	39%	53%
de 2 à 5	12%	39%	30%	34%
5 et plus	0%	7%	3%	3%

Agents habilités en électricité niveau B1	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	29%	14%	34%	9%
1	61%	52%	46%	61%
de 2 à 5	10%	31%	19%	28%
5 et plus	0%	3%	1%	2%

<i>Agents habilités en électricité niveau HTBT</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	78%	49%	70%	58%
1	20%	30%	22%	34%
de 2 à 5	2%	21%	8%	8%

<i>Agents ayant suivi une formation</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	60%	45%	72%	49%
1	33%	23%	18%	31%
de 2 à 5	7%	30%	10%	19%
de 5 à 10	0%	1%	0%	0%
10 et plus	0%	1%	0%	1%

<i>Nbre de jours de formation</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	58%	44%	69%	47%
1	3%	5%	4%	4%
2	9%	9%	10	12%
3	8%	3%	6%	11%
4	5%	9%	1%	7%
5 et plus	17%	30%	9%	19%

La maintenance des machines

<i>Inventaire des machines enseignement</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	328	66%	171	34%	499	100%
Lycée	72	61%	47	39%	119	100%
Lycée agricole	32	58%	23	42%	55	100%
Lycée professionnel	92	77%	28	23%	120	100%
Total	524	66%	269	34%	793	100%

<i>Inventaire des autres machines</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	367	73%	135	27%	502	100%
Lycée	100	78%	28	22%	128	100%
Lycée agricole	29	53%	26	47%	55	100%
Lycée professionnel	103	80%	25	20%	128	100%
Total	599	74%	214	26%	813	100%

<i>Maintenance de la conformité</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	496	80%	122	20%	618	100%
Lycée	123	85%	21	15%	144	100%
Lycée agricole	64	79%	17	21%	81	100%
Lycée professionnel	153	91%	16	9%	169	100%
Total	836	83%	176	17%	1012	100%

<i>Elèves ayant une dérogation</i>	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
0	88.3%	80.6%	30.5%	54.7%
de 1 à 20	4.7%	2.2%	1.7%	2.8%
de 20 à 50	5.3%	1%	27%	2.8%
50 et plus	1.7%	16.1%	40.7%	39.6%

<i>EPI à disposition</i>	Élèves	Enseignants	IATOSS
	%	%	%
Collège	62%	65%	79%
Lycée	77%	75%	86%
Lycée agricole	90%	87%	91%
Lycée professionnel	88%	88%	90%

<i>Intervention EMOP</i>	Oui	%	Non	%
	Collège	406	53%	366
Lycée	102	55%	84	45%
Lycée agricole	8	9%	77	91%
Lycée professionnel	118	55%	95	45%

Les analyses environnementales

Le radon

Situation dans département prioritaire	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	101	16%	540	84%	641	100%
Lycée	29	19%	122	81%	151	100%
Lycée agricole	15	21%	55	79%	70	100%
Lycée professionnel	35	19%	146	81%	181	100%
Total	180	17%	863	83%	1043	100%

Mesures de radon effectuées	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	137	21%	506	79%	643	100%
Lycée	30	20%	120	80%	150	100%
Lycée agricole	19	25%	58	75%	77	100%
Lycée professionnel	35	20%	141	80%	176	100%
Total	221	21%	825	79%	1046	100%

L'amiante

Diagnostic amiante	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	580	84%	109	16%	689	100%
Lycée	163	94%	11	6%	174	100%
Lycée agricole	76	93%	6	7%	82	100%
Lycée professionnel	176	89%	21	11%	197	100%
Total	995	87%	147	13%	1142	100%

Date du diagnostic	19/02/01		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	286	50%	287	50%	573	100%
Lycée	81	51%	78	49%	159	100%
Lycée agricole	35	47%	40	53%	75	100%
Lycée professionnel	35	47%	40	53%	75	100%
Total	83	49%	87	51%	170	100%

Dossier technique amiante	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	198	43%	260	57%	458	100%
Lycée	54	50%	55	50%	109	100%
Lycée agricole	34	54%	29	46%	63	100%
Lycée professionnel	73	55%	60	45%	133	100%
Total	359	47%	404	53%	763	100%

Les peintures au plomb

Repérage des peintures au plomb	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	107	17%	512	83%	619	100%
Lycée	28	18%	132	83%	160	100%
Lycée agricole	14	19%	59	81%	73	100%
Lycée professionnel	30	17%	143	83%	173	100%
Total	179	17%	846	83%	1025	100%

Présence de peintures au plomb	Oui		Non		Ne sait pas	
	N	%	N	%	N	%
Collège	10	1%	266	39%	407	60%
Lycée	4	2%	59	35%	107	63%
Lycée agricole	3	4%	22	28%	53	68%
Lycée professionnel	5	3%	65	36%	110	61%
Total	22	2%	412	37%	677	61%

Peintures au plomb dégradées	Oui		Non		Ne sait pas	
	N	%	N	%	N	%
Collège	1	<1%	292	44%	374	56%
Lycée	4	2%	62	36%	105	61%
Lycée agricole	2	3%	26	33%	51	65%
Lycée professionnel	3	2%	76	43%	99	56%
Total	10	1%	456	42%	629	57%

<i>Travaux effectués</i>	Oui		Non		Programmés	
	N	%	N	%	N	%
Collège	4	3%	138	97%	1	<1%
Lycée	3	7%	40	93%	0	0%
Lycée agricole	0	0%	10	71%	4	29%
Lycée professionnel	1	2%	51	96%	1	2%
Total	8	3%	239	95%	6	2%

<i>Les légionelles</i>	Présence		Si oui, mesures nécessaires prises	
	N	%	N	%
Collège	19	10%	17	89%
Lycée	32	28%	30	93%
Lycée agricole	16	33%	16	100%
Lycée professionnel	30	24%	30	100%

Les canalisations en plomb

<i>Présence branchement public en plomb</i>	Oui		Non		Ne sait pas	
	N	%	N	%	N	%
Collège	18	3%	323	46%	363	52%
Lycée	12	7%	96	55%	66	38%
Lycée agricole	1	1%	38	48%	41	51%
Lycée professionnel	3	2%	88	47%	98	52%
Total	34	3%	545	47%	568	50%

Les transformateurs à pyralène

<i>Présence transformateur à pyralène</i>	Oui		Non		Ne sait pas	
	N	%	N	%	N	%
Collège	46	7%	475	69%	169	24%
Lycée	20	12%	121	70%	31	18%
Lycée agricole	7	9%	58	73%	14	18%
Lycée professionnel	7	9%	58	73%	14	18%
Total	80	8%	712	70%	228	22%

<i>Repérage des canalisations au plomb</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	99	18%	448	82%	547	100%
Lycée	48	36%	87	64%	135	100%
Lycée agricole	15	23%	51	77%	66	100%
Lycée professionnel	24	17%	121	83	145	100%
Total	186	21%	707	79%	893	100%

Les légionelles

<i>Diagnostic de légionelles</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	187	27%	498	73%	685	100%
Lycée	112	67%	55	33%	167	100%
Lycée agricole	48	59%	33	41%	81	100%
Lycée professionnel	127	64%	70	36%	197	100%
Total	474	42%	656	58%	1130	100%

Les équipements sportifs

Les gymnases

Nombre de gymnases utilisés	0		1		2		3		4 et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	25	5%	334	69%	99	20%	15	3%	11	2%
Lycée	0	0%	59	19%	39	33%	15	13%	7	6%
Lycée agricole	1	2%	41	73%	10	18%	4	7%	0	0%
Lycée professionnel	5	5%	72	65%	22	20%	9	8%	3	3%
Total	31	4%	506	66%	170	22%	43	6%	21	3%

Localisation du ou des gymnases	Intégré(s)		Contigu(s)		Moins d'un Km		Plus d'un Km		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	104	13%	267	33%	361	44%	82	10%	814	100%
Lycée	100	44%	47	21%	56	24%	26	11%	229	100%
Lycée agricole	44	49%	6	7%	23	26%	16	18%	89	100%
Lycée professionnel	64	28%	50	22%	79	25%	34	15%	227	100%
Total	312	23%	370	27%	519	38%	158	12%	1369	100%

Présence d'un téléphone d'urgence	Oui	Non
Collège	89%	11%
Lycée	97%	3%
Lycée agricole	72%	9%
Lycée professionnel	94%	6%
Total	91%	9%

Gardiennage permanent pendant utilisation	Oui	Non
Collège	48%	52%
Lycée	61%	39%
Lycée agricole	40%	60%
Lycée professionnel	54%	46%
Total	51%	49%

Les salles spécialisées

Nombre de salles spécialisées utilisées	0		1		2		3		4 et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	180	41%	99	23%	52	12%	33	8%	72	17%
Lycée	36	34%	22	21%	13	12%	12	11%	22	21%
Lycée agricole	15	30%	16	32%	8	16%	1	2%	10	20%
Lycée professionnel	29	31%	33	35%	9	9%	10	11%	14	15%
Total	260	38%	170	25%	82	12%	56	8%	118	17%

<i>Localisation salles spécialisées</i>	Intégrée(s)		Contiguë(s)		Moins d'un Km		Plus d'un Km		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	179	49%	36	10%	100	27%	49	13%	364	100%
Lycée	58	58%	16	16%	13	13%	13	13%	100	100%
Lycée agricole	32	65%	3	6%	6	12%	8	16%	49	100%
Lycée professionnel	54	45%	10	8%	29	24%	26	22%	119	100%
Total	323	51%	65	10%	148	23%	96	15%	632	100%

<i>Présence d'un téléphone d'urgence</i>	Oui	Non
Collège	82%	18%
Lycée	90%	10%
Lycée agricole	87%	13%
Lycée professionnel	88%	12%
Total	85%	15%

<i>Gardiennage permanent pendant utilisation</i>	Oui	Non
Collège	56%	44%
Lycée	76%	24%
Lycée agricole	59%	41%
Lycée professionnel	60%	40%
Total	60%	40%

Les terrains de grands jeux

<i>Nombre de terrains de grands jeux utilisés</i>	0		1		2		3		4 et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	95	21%	217	49%	102	23%	26	6%	7	2%
Lycée	14	13%	48	44%	33	31%	7	6%	6	6%
Lycée agricole	4	7%	32	57%	18	27%	5	9%	0	0%
Lycée professionnel	16	15%	57	53%	27	25%	6	6%	1	<1%
Total	129	18	354	49%	177	25%	44	6%	14	2%

<i>Localisation terrains de grands jeux</i>	Intégré(s)		Contigu(s)		Moins d'un Km		Plus d'un Km		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	109	20%	141	26%	195	36%	92	17%	537	100.0%
Lycée	50	37%	24	18%	30	22%	32	24%	136	100.0%
Lycée agricole	41	57%	4	6%	17	24%	10	14%	72	100.0%
Lycée professionnel	34	23%	25	17%	56	38%	34	23%	149	100.0%
Total	234	26%	194	22%	298	33%	168	19%	894	100.0%

<i>Présence téléphone d'urgence</i>	Oui	Non
Collège	66%	34%
Lycée	68,4%	31,6%
Lycée agricole	75%	25%
Lycée professionnel	69%	31%
Total	68%	32%

<i>Gardiennage permanent pendant utilisation</i>	Oui	Non
Collège	45%	55%
Lycée	63%	37%
Lycée agricole	44%	56%
Lycée professionnel	50%	50%
Total	49%	51%

Les plateaux d'E.P.S.

Nombre de plateaux sportifs utilisés	0		1		2		3		4 et plus	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	73	16%	289	64%	64	14%	18	4%	10	2%
Lycée	17	15%	71	61%	14	12%	7	6%	8	7%
Lycée agricole	6	12%	40	77%	3	6%	2	4%	1	2%
Lycée professionnel	23	21%	65	60%	14	13%	5	5%	1	<1%
Total	119	16%	465	64%	95	13%	32	4%	20	3%

Localisation plateau(x) d'EPS	Intégré(s)		Contigu(s)		Moins d'un Km		Plus d'un Km		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	209	41%	131	26%	129	25%	42	8%	511	100.0%
Lycée	65	51%	19	15%	23	18	21	16%	128	100.0%
Lycée agricole	35	61%	8	14%	9	16%	8	9%	57	100.0%
Lycée professionnel	46	41%	12	11%	31	27%	24	21%	113	100.0%
Total	355	44%	170	21%	192	24%	92	11%	809	100.0%

Présence téléphone d'urgence	Oui	Non
Collège	75%	25%
Lycée	80%	20%
Lycée agricole	80%	20%
Lycée professionnel	78%	22%
Total	76%	24%

Gardiennage permanent pendant utilisation	Oui	Non
Collège	47%	53%
Lycée	69%	31%
Lycée agricole	36%	64%
Lycée professionnel	54%	46%
Total	51%	49%

Les piscines

Nombre de piscines utilisées	0		1		2		3	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	108	22%	353	73%	18	4%	4	<1%
Lycée	32	26%	81	67%	6	5%	2	2%
Lycée agricole	23	43%	29	54%	2	4%	0	0%
Lycée professionnel	47	43%	61	56%	1	<1%	0	0%
Total	210	27%	524	68%	27	4%	6	<1%

<i>Localisation piscine(s)</i>	Intégrée		Contiguë(s)		Moins d'un Km		Plus d'un Km		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Collège	6	1%	16	3%	138	29%	313	66%	473	100.0%
Lycée	4	4%	5	4%	31	27%	73	65%	113	100.0%
Lycée agricole	1	2%	0	0%	8	20%	32	78%	41	100.0%
Lycée professionnel	0	0%	1	1%	30	37%	50	62%	81	100.0%
Total	11	2%	22	3%	207	29%	468	66%	708	100.0%

<i>Présence téléphone d'urgence</i>	Oui	Non
Collège	98%	2%
Lycée	100%	0%
Lycée agricole	100%	0%
Lycée professionnel	97%	3%
Total	98%	2%

<i>Surveillance d'un mns attaché à la piscine</i>	Oui	Non
Collège	96%	4%
Lycée	90%	10%
Lycée agricole	100%	0%
Lycée professionnel	97%	3%
Total	95%	5%

Les buts de sports collectifs soumis au décret du 4.06.1996

<i>Présence de buts de sports collectifs</i>	Oui	Non
Collège	100%	0%
Lycée	100%	0%
Lycée agricole	100%	0%
Lycée professionnel	100%	0%
Total	100%	0%

<i>Vérifications en dehors contrôle périodique</i>	Oui	Non
Collège	92%	8%
Lycée	91%	9%
Lycée agricole	72%	28%
Lycée professionnel	82%	18%
Total	89%	11%

<i>Dernier contrôle réglementaire</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
Collège	50%	27%	15%	8%
Lycée	48%	32%	17%	3%
Lycée agricole	48%	24%	28%	0%
Lycée professionnel	42%	45%	10%	3%
Total	48%	30%	16%	6%

<i>Cahier de l'état et suivi des matériels</i>	Oui	Non
Collège	53%	47%
Lycée	60%	40%
Lycée agricole	46%	54%
Lycée professionnel	63%	37%
Total	55%	45%

<i>Statut du contrôleur</i>	Bureau contrôle	Enseignant	IATOSS	Autres
Collège	84%	2%	7%	7%
Lycée	85%	3%	8%	4%
Lycée agricole	80%	2%	12%	6%
Lycée professionnel	92%	1%	6%	0%
Total	85%	2%	8%	5%

<i>Vérification et entretien autres équipements de l'établissement</i>	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	67%	8%	25%
Lycée	79%	6%	15%
Lycée agricole	76%	14%	11%
Lycée professionnel	74%	10%	16%
Total	71%	9%	20%

<i>Connaissance PV de contrôle (buts/panneaux)</i>	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	35%	41%	24%
Lycée	35%	40%	24%
Lycée agricole	50%	23%	27%
Lycée professionnel	33%	40%	27%
Total	36%	39%	25%

<i>Vérification et entretien autres équipements hors établissement</i>	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	43%	2%	56%
Lycée	38%	<1%	61%
Lycée agricole	48%	2%	50%
Lycée professionnel	40%	2%	57%
Total	42%	2%	56%

Les structures artificielles d'escalade

<i>Utilisation d'une SAE</i>	Non	Oui intégrée	Oui en dehors établissement
	Collège	78%	8%
Lycée	59%	21%	20%
Lycée agricole	66%	25%	9%
Lycée professionnel	66%	11%	23%
Total	72%	12%	16%

<i>Entretien régulier</i>	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	58%	8%	35%
Lycée	71%	3%	25%
Lycée agricole	75%	14%	11%
Lycée professionnel	60%	2%	39%
Total	62%	6%	31%

<i>Dernier contrôle réglementaire</i>	Année en cours	Année N-1	Année N-2	Ne sait pas
	Collège	19%	17%	8%
Lycée	30%	23%	9%	39%
Lycée agricole	23%	15%	15%	46%
Lycée professionnel	25%	17%	2%	57%
Total	22%	18%	7%	52%

<i>Vérifications en dehors contrôle périodique</i>	Oui	Non
	Collège	89%
Lycée	89%	11%
Lycée agricole	73%	27%
Lycée professionnel	82%	18%
Total	87%	13%

Les activités expérimentales

Les salles de travaux pratiques et leurs équipements

<i>Salles spécifiques pour TP</i>	Oui	%	Non	%
Collège	728	97%	21	39%
Lycée	180	99%	1	<1%
Lycée agricole	79	96%	3	4%
Lycée professionnel	194	97%	6	3%

<i>Salle de technologie</i>	Oui	%	Non	%
Collège	738	99%	10	1%
Lycée	121	70%	52	30%
Lycée agricole	47	59%	33	41%
Lycée professionnel	135	70%	59	30%

<i>Salles de préparation</i>	Oui	%	Non	%
Collège	614	82%	131	18%
Lycée	176	97%	5	3%
Lycée agricole	68	83%	14	17%
Lycée professionnel	166	84%	32	16%

<i>Hottes chimiques</i>	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	6%	58%	60%
Lycée	58%	50%	50%
Lycée agricole	50%	63%	63%
Lycée professionnel	43%	57%	57%

<i>Ventilation spécifique</i>	Oui	%	Non	%
Collège	260	41%	380	59%
Lycée	118	77%	36	23%
Lycée agricole	50	67%	25	33%
Lycée professionnel	114	66%	59	34%

<i>Sorbonnes</i>	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	12%	42%	43%
Lycée	73%	50%	35%
Lycée agricole	55%	51%	45%
Lycée professionnel	38%	56%	39%

<i>Cartouches de gaz</i>	Oui	%	Non	%
Collège	77	12%	570	88%
Lycée	20	13%	135	87%
Lycée agricole	8	10%	69	90%
Lycée professionnel	31	18%	146	82%

<i>Hottes à flux laminaire</i>	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	<1%	67%	33%
Lycée	17%	60%	44%
Lycée agricole	31%	64%	45%
Lycée professionnel	10%	60%	33%

<i>Poste sécurité microbio- logique</i>	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	<1%	100%	0%
Lycée	8%	90%	50%
Lycée agricole	10%	100%	71%
Lycée professionnel	4%	100%	67%

Les produits manipulés et les matériels utilisés

<i>Type de produits présents dans les établissements</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Inflammables	551	82%	161	97%	73	96%	168	89%
Explosifs	110	17%	81	54%	32	45%	60	35%
Toxiques	487	74%	158	96%	70	90%	163	88%
Corrosifs	532	80%	153	94%	71	93%	159	86%
Gaz asphyxiants	34	5%	42	28%	17	24%	17	10%
Cancérogènes	60	10%	69	47%	27	39%	30	18%
Mutagènes	15	2%	39	27%	14	22%	19	12%
Toxiques pour la reproduction	21	3%	42	29%	14	21%	14	9%
Echantillons d'origine humaine	42	7%	22	15%	4	6%	12	7%
Micro-organismes non pathogènes pour l'homme	132	21%	71	48%	26	39%	32	19%
Micro-organismes pathogènes pour l'homme	11	2%	14	9%	14	21%	8	5%
Animaux de laboratoires	81	13%	37	24%	14	20%	15	9%
Organismes génétiquement modifiés	0	0%	8	6%	1	1%	2	1%
Sources radioactives scellées	1	<1%	52	34%	1	1%	27	16%
Sources radioactives non scellées	0	0%	31	21%	4	6%	10	6%

<i>Produits manipulés par les élèves</i>	Collège		Lycée		Lycée agricole		Lycée professionnel	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Inflammables	168	31%	127	84%	55	77%	102	65%
Explosifs	16	4%	42	35%	12	22%	17	15%
Toxiques	134	27%	110	76%	46	69%	84	57%
Corrosifs	213	40%	120	85%	56	81%	102	70%
Gaz asphyxiants	8	2%	25	24%	6	14%	5	5%
Cancérogènes	2	<1%	35	32%	14	31%	8	7%
Mutagènes	0	0%	19	19%	7	17%	8	8%
Toxiques pour la reproduction	0	0%	15	14%	7	17%	6	6%
Echantillons d'origine humaine	27	8%	16	15%	4	11%	9	9%
Micro-organismes non pathogènes pour l'homme	78	22%	57	49%	21	49%	20	19%
Micro-organismes pathogènes pour l'homme	4	1%	13	13%	11	28%	4	4%
Animaux de laboratoires	52	15%	34	34%	15	37%	10	9%
Organismes génétiquement modifiés	0	0%	8	8%	1	3%	1	<1%
Sources radioactives scellées	1	<1%	15	14%	0	0%	7	6%
Sources radioactives non scellées	0	0%	7	7%	1	3%	2	2%

<i>Exposition aux CMR</i>	Présence liste des élèves		Présence liste des personnels	
	N	%	N	%
Collège	2	<1%	12	5%
Lycée	21	24%	40	43%
Lycée agricole	8	21%	10	23%
Lycée professionnel	4	5%	9	10%
Total	35	8%	71	15%

<i>Autorisation CIREA</i>	Sources radioactives scellées		Sources radioactives non scellées	
	N	%	N	%
Collège	1	100%	1	
Lycée	13	25%	5	16%
Lycée agricole	1	100%	0	0%
Lycée professionnel	11	57%	2	20%
Total	26	32%	8	18%

<i>Agrément</i>	Animaleries		Organismes Génétiquement Modifiés	
	N	%	N	%
Collège	3	4%	1	
Lycée	5	14%	4	50%
Lycée agricole	1	7%	0	0%
Lycée professionnel	1	7%	0	0%
Total	10	7%	5	45%

<i>Sources radioactives</i>	Personne compétente en radioprotection		Contrôle annuel par organisme agréé	
	N	%	N	%
Collège	2	<1%	0	0%
Lycée	4	4%	2	2%
Lycée agricole	1	2%	0	0%
Lycée professionnel	1	<1%	1	1%
Total	8	1%	3	<1%

<i>lasers classes 3A, 3B, 4</i>	Oui	%	Non	%
Collège	55	8%	605	92%
Lycée	72	46%	83	54%
Lycée agricole	15	20%	59	80%
Lycée professionnel	43	24%	137	76%

<i>Inventaire des produits</i>	Oui	%	Non	%
Collège	389	68%	179	32%
Lycée	143	92%	13	8%
Lycée agricole	64	88%	9	12%
Lycée professionnel	137	80%	35	20%

<i>Bouteilles gaz comprimés</i>	Oui	%	Non	%
Collège	312	48%	339	52%
Lycée	100	62%	61	38%
Lycée agricole	31	39%	49	61%
Lycée professionnel	56	31%	123	69%

<i>Produits incompatibles séparés</i>	Oui	%	Non	%
Collège	469	88%	61	12%
Lycée	139	93%	11	7%
Lycée agricole	63	88%	9	13%
Lycée professionnel	152	94%	10	6%

<i>Présence de gaz</i>	Gaz neutres (azote, argon, hélium, CO ₂ ,...)		Gaz dangereux (chlore, HCl, hydrogène,...)	
	N	%	N	%
Collège	121	39%	54	17%
Lycée	43	43%	41	41%
Lycée agricole	12	39%	14	45%
Lycée professionnel	22	39%	26	46%

<i>Étiquetage réglementaire</i>	Oui	%	Non	%
Collège	382	79%	103	21%
Lycée	139	95%	7	5%
Lycée agricole	56	86%	9	14%
Lycée professionnel	130	88%	18	12%

Le stockage des produits dangereux

<i>Local stockage</i>	Oui	%	Non	%
Collège	421	63%	246	37%
Lycée	125	75%	41	25%
Lycée agricole	56	69%	25	31%
Lycée professionnel	137	72%	52	28%
Total	739	67%	364	33%

<i>Fiches données sécurité</i>	Oui	%	Non	%
Collège	232	46%	268	54%
Lycée	112	75%	37	25%
Lycée agricole	46	72%	18	28%
Lycée professionnel	107	70%	45	30%

<i>Ventilation du local</i>	Oui	%	Non	%
	Collège	314	63%	188
Lycée	119	83%	25	17%
Lycée agricole	48	71%	20	29%
Lycée professionnel	119	75%	39	25%
Total	600	69%	272	31%

<i>Armoires de stockage dans salles de TP</i>	Présence		Ventilation	
	N	%	N	%
Collège	146	24%	84	57,5%
Lycée	40	25%	29	72,5%
Lycée agricole	27	37%	16	59,2%
Lycée professionnel	58	32%	54	93,1%

<i>Armoires de stockage dans salles de préparation</i>	Présence		Ventilation	
	N	%	N	%
Collège	459	78%	243	53%
Lycée	129	83%	101	78,3%
Lycée agricole	56	84%	41	73,2%
Lycée professionnel	131	78%	101	77,1%

Le stockage des déchets

<i>Local spécifique</i>	Oui	%	Non	%
Collège	43	7%	597	93%
Lycée	40	25%	117	75%
Lycée agricole	19	24%	60	76%
Lycée professionnel	46	26%	134	74%

<i>Collecte déchets radioactifs</i>	Oui	%	Non	%
Collège	8	2%	371	98%
Lycée	7	9%	73	91%
Lycée agricole	1	3%	32	97%
Lycée professionnel	6	7%	84	93%

<i>Collecte déchets chimiques</i>	Oui	%	Non	%
Collège	174	32%	371	68%
Lycée	129	82%	28	18%
Lycée agricole	66	86%	11	14%
Lycée professionnel	128	75%	43	25%

<i>Collecte déchets infectieux</i>	Oui	%	Non	%
Collège	64	16%	347	84%
Lycée	41	39%	64	61%
Lycée agricole	17	37%	29	63%
Lycée professionnel	44	38%	71	62%

<i>Bordereau suivi déchets industriels</i>	Oui	%	Non	%
Collège	55	11%	425	89%
Lycée	79	60%	53	40%
Lycée agricole	40	59%	28	41%
Lycée professionnel	73	51%	71	49%

<i>Traitement des déchets à risques infectieux</i>	manipulés en TP		d'infirmier	
	N	%	N	%
Collège	21	6%	139	32%
Lycée	35	43%	56	50%
Lycée agricole	15	38%	30	53%
Lycée professionnel	27	34%	81	64%

<i>Collecteurs normalisés</i>	piquants, coupants, tranchants	déchets infectieux en TP	déchets infectieux d'infirmier
	%	%	%
Collège	26%	3%	27%
Lycée	41%	22%	52%
Lycée agricole	49%	26%	47%
Lycée professionnel	60%	29%	59%

Les moyens de secours et les EPI

<i>Lave-oeil / douches oculaires</i>	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	14%	55%	58%
Lycée	65%	59%	57%
Lycée agricole	79%	65%	52%
Lycée professionnel	49%	43%	36%

Douches de sécurité	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	5%	58%	55%
Lycée	46%	57%	53%
Lycée agricole	76%	55%	48%
Lycée professionnel	27%	49%	49%

Protection des personnels	Blouse	Gants	Lunettes	Vestiaire
Collège	63%	61%	56%	52%
Lycée	97%	95%	93%	75%
Lycée agricole	91%	88%	84%	51%
Lycée professionnel	88%	87%	84%	63%

L'information et la formation

Extincteurs à CO2	présence	entretien	vérification
	%	%	%
Collège	92%	87%	87%
Lycée	98%	91%	93%
Lycée agricole	97%	99%	100%
Lycée professionnel	90%	87%	88%

Affichage sur risques	Incendie	Accident ou incident	Utilisation matériels
	%	%	%
Collège	93%	57%	50%
Lycée	98%	77%	72%
Lycée agricole	96%	71%	62%
Lycée professionnel	92%	73%	71%

	Couverture anti-feu		Armoire 1ère urgence	
	présence	entretien	présence	entretien
Collège	28%	61%	29%	75%
Lycée	71%	58%	52%	75%
Lycée agricole	77%	64%	70%	96%
Lycée professionnel	48%	59%	48%	69%

Information sur les risques	Élèves	Enseignants	IATOSS
	%	%	%
Collège	68%	53%	53%
Lycée	87%	68%	72%
Lycée agricole	88%	63%	50%
Lycée professionnel	88%	66%	66%

Protection des élèves	Blouse	Gants	Lunettes	Vestiaire
Collège	21%	29%	33%	7%
Lycée	91%	90%	92%	16%
Lycée agricole	88%	80%	82%	33%
Lycée professionnel	79%	76%	74%	19%

Les risques majeurs

L'identification et la connaissance des risques

Connaissance des risques	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	462	64%	255	36%	717	100%
Lycée	121	67%	59	33%	180	100%
Lycée agricole	43	52%	40	48%	83	100%
Lycée professionnel	136	68%	64	32%	200	100%
Total	762	65%	418	35%	1180	100%

Source d'information	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
Mairie	40%	37%	46%	34%
Préfecture	28%	23%	34%	25%
Réseau E.N.	23%	27%	2%	30%
Internet	10%	13%	18%	10%

Connaissance du DDRM	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	297	43%	392	57%	689	100%
Lycée	63	36%	113	64%	176	100%
Lycée agricole	20	25%	61	75%	81	100%
Lycée professionnel	85	44%	109	56%	194	100%
Total	465	41%	675	59%	1140	100%

Présence dossier RM dans commune	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	38%	12%	50%
Lycée	35%	10%	56%
Lycée agricole	30%	10%	60%
Lycée professionnel	41%	8%	52%
Total	37%	11%	52%

Exposition risques naturels	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
Inondation	40%	37%	46%	34%
Coulée de boue				
Mouvement de terrain	28%	23%	34%	25%
Séisme	23%	27%	2%	30%
Tempête	10%	13%	18%	10%

Exposition accidents technologiques	Collège	Lycée	Lycée agricole	Lycée professionnel
	%	%	%	%
Nucléaire	13%	24%	42%	21%
Chimique ou industriel	13%	29%	36%	22%
Transports dangereux	14%	23%	38%	25%
Canalisations gaz, hydrocarbures	13%	24%	41%	23%

Commune soumise à un PPR	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	25%	27%	49%
Lycée	29%	16%	55%
Lycée agricole	24%	12%	64%
Lycée professionnel	24%	22%	54%
Total	25%	23%	51%

Situation dans périmètre défini par le PPR	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	19%	30%	51%
Lycée	21%	21%	58%
Lycée agricole	15%	21%	64%
Lycée professionnel	18%	23%	58%
Total	19%	27%	54%

<i>Situation à proximité d'installations classées</i>	Oui	Non	Ne sait pas
	%	%	%
Collège	16%	55%	29%
Lycée	19%	54%	28%
Lycée agricole	10%	51%	39%
Lycée professionnel	18%	57%	25%
Total	16%	55%	29%

<i>Information des parents</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	218	36%	387	64%	605	100%
Lycée	42	28%	106	72%	148	100%
Lycée agricole	5	7%	70	93%	75	100%
Lycée professionnel	40	26%	115	74%	155	100%
Total	305	31%	678	69%	983	100%

<i>Connaissance circulaire du 29/05/2002</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	283	64%	160	36%	443	100%
Lycée	75	65%	41	35%	116	100%
Lycée agricole	15	32%	32	68%	47	100%
Lycée professionnel	85	72%	33	28%	118	100%
Total	458	63%	266	37%	724	100%

La mise en place des PPMS

<i>Mise en place d'un PPMS</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	299	43%	390	57%	689	100%
Lycée	67	39%	104	61%	171	100%
Lycée agricole	13	17%	64	83%	77	100%
Lycée professionnel	74	39%	114	61%	188	100%
Total	453	40%	672	60%	1125	100%

<i>Réalisation exercice de mise en sûreté</i>	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%
Collège	80	12%	596	88%	676	100%
Lycée	16	9%	155	91%	171	100%
Lycée agricole	3	4%	77	96%	80	100%
Lycée professionnel	9	5%	171	95%	180	100%
Total	108	10%	999	90%	1107	100%